CITÉ LIBRE

JUILLET 1958

SOMMAIRE

Matines .... Gérard PELLETIER

Aspects de la condition
du professeur d'université
dans la société canadienne-
française .... Léon DION

Une démocratie arrêtée .... P. VADEBONCOEUR

NOTES

Gilles Marcotte // Guy Cormier // Pierre-E. Trudeau
Fernand Cadieux // Margot Fournier

Quatre fois l'an **21** 50 cents le numéro

Cité libre

Rédaction: 84, rue McCulloch

Administration: C.P. 10, Station Delorimier,
Montréal (34), Canada

Numéro 21 JUILLET 1958

MATINES

En ces jours-là, Elie vint à Bersabée de Juda, y laissa son serviteur et fit dans le désert une journée de chemin. Arrivé là, il s'assit sous un genèvrier, souhaitant la mort, et dit: "C'en est assez, Seigneur, reprenez ma vie, car je ne suis pas meilleur que mes pères."

(Livre des Rois, 3-19)

Au téléphone, hier soir, je ne pouvais juger qu'à sa voix; il me parut plus âgé. Je suis étonné, ce matin, d'accueillir un garçon frêle, un peu timide, encore mal dégagé de son adolescence.

Il m'a surpris au saut du lit.

On n'hésite pas, à dix-huit ans, quand une idée chère est en cause. Ce garçon aurait sonné dès huit heures, à n'importe quelle adresse. En lui ouvrant ma porte, j'ai vu tout de suite dans ses yeux quel courage exigeait de lui cette démarche.

Nous sommes, l'un pour l'autre, des étrangers. Deux malaises s'installent face à face dans une pièce encore mal réchauffée. Tandis que je me cale au plus profond du fauteuil (pour donner le change de ma gêne, de mon visage non rasé, du café matinal qui manque à mon aplomb), lui reste au bord de sa chaise, en équilibre sur un défi. Il n'engage pas tout de suite la conversation.

Ce serait donc à moi de parler, mais qu'ai-je à faire d'un examen préliminaire? Je n'ai pas besoin d'interroger ces lunettes

pour apprendre qu'elles appartiennent à un étudiant, ni ce pli au front pour savoir qu'il est inquiet, ni ces lèvres serrées sur les dents blanches pour deviner qu'une question les brûle.

Le voilà, celui que je commençais d'attendre, ces derniers mois: le garçon inconnu qui viendrailt me demander des comptes, au nom de sa seule jeunesse. A peine ai-je cessé d'être moi-même ce personnage, face à mes aînés, que le voici déjà devant moi.

LUI: Vous soupçonnez sans doute, monsieur, pourquoi je vous rends visite?

MOI: (En toute malhonnêteté) Non... pas du tout!

LUI: J'ai des questions à vous poser.

MOI: Ça je le soupçonne un peu! Mais lesquelles?

Il s'avance plus loin encore au bord de sa chaise. En tombera-t-t-il tout de bon, si sa timidité ne cesse de grandir?

LUI: Je lis Cité Libre depuis trois ans. Ça n'a pas toujours été facile. La revue, au collège, est interdite. Il fallait y tenir pour se la procurer. Nous y tenions.

MOI: Vous m'étonnez un peu; jamais nos collaborateurs n'ont écrit pour des collégiens. Qu'avez-vous donc trouvé dans nos articles qui pût répondre à vos inquiétudes?

La question lui déplaît. Il voulait passer tout de suite au désaccord qu'il vient m'exposer et je le force a dire en quoi la revue lui convient. Il se hâte de me faire la réponse suivante, qui a l'air d'une concession.

LUI: Vous avez un certain sens de l'avenir. C'est cela qui nous plaît. Il y a trop de gens autour de nous que la marche du monde effraie. Ils ne voient à l'horizon que des catastrophes. Ils n'ont à la bouche que mises en garde et prophéties de malheur. Vous autres, c'est du présent que vous vous méfiez. Ça laisse l'avenir plus libre.

MOI: Il y a combien de jeunes, dans votre milieu, qui pensent comme vous?

LUI: Quelques-uns. Mais le nombre n'a pas d'importance. Les autres arracheront des dents ou bâtiront des édifices, sans penser à rien.

Je me demande, en l'écoutant: a-t-il raison? J'ai cru, moi aussi, que "les autres", ceux qui affectaient de ne pas penser, n'avaient pas d'importance. Mais ce sont aujourd'hui les "gens en place" de notre génération. Ils n'ont jamais ambitionné de faire l'opinion; ils se contentent de faire les lois.

MOI: Vous croyez vraiment que le nombre n'a aucune importance?

LUI: C'est la qualité qui compte d'abord. Si nous sommes assez résolus, si nous avons des idées claires et dures, le nombre viendra ensuite, nous l'entraînerons.

MOI: Vous parlez comme un homme qui se destine à l'action...

LUI: Oui. Et c'est sur le plan de l'action que nous ne sommes pas contents de vous. Je lis **Cité Libre.** Et je suis d'accord, je vous l'ai déjà dit, avec tout ce que j'y trouve... ou presque. Mais je constate aussi qu'il y manque trop de choses et en particulier un plan, un plan d'action. Les jeunes veulent savoir où ils vont. Ils ont besoin de chefs. Ils ont besoin d'une doctrine. Ils ont besoin d'une route claire et bien tracée. Pouvez-vous dire qu'à ces besoins-là, vous avez répondu?

MOI: Expliquez-moi ce que vous voulez dire. Concrètement.

LUI: Il n'y a rien à expliquer. Il n'y a qu'à voir. Les autres ont tous des systèmes, des plans, des projets précis. Vous lisez **Laurentie?** Vous connaissez les corportistes? les autonomistes? les créditistes? Je veux bien que vous différiez d'opinion: moi non plus, je ne me sens capable d'adhérer à aucun de ces systèmes. Mais je déplore justement que face à ceux-là, vous n'en dressiez aucun. Etes-vous nationalistes? Etes-vous socialistes? C'est votre défaut, je pense, de n'être rien. Les jeunes vous abandoneront parce que vous n'aurez pas su leur tracer la route.

Il parle encore mais pour un moment, je ne pourrai plus l'écouter. Ses dernières phrases m'ont brusquement rejeté en arrière, très loin dans le temps, à l'âge où je me débattais au milieu des dogmatismes cornus que mon visiteur vient d'évoquer. Comment lui faire comprendre à quel point sa quête d'un système, au sens où il l'entend, est éloignée de nos préoccuptions?

Nous sommes les enfants de la crise économique, les adolescents issus de la Grande Dépression. Que peut-il comprendre à cela? Il ne peut pas deviner que nous fûmes gavés de systèmes, lui qui en semble affamé. Nous crevions de misère économique, d'incertitude. Nous avons grandi devant le spectacle d'une société en faillite. Nous avons été nourris de solutions toutes faites mais dont pas une seule ne correspondait, fût-ce de loin, à la réalité.

Non, nous ne lisons pas **Laurentie,** sauf pour vérifier que le séparatisme contemporain s'avère plus inepte encore que son ancêtre des années '30. Nous ne lisons pas **Vers Demain,** si ce n'est pour y relever les calomnies que ce fanatisme accumule contre le mouvement ouvrier; mais nous avons encore le souvenir des Cahiers du Crédit Social qui enflammèrent nos imaginations de collégiens vierges de toute connaissance en économie politique. Nous n'avions pas de maîtres à penser mais une légion

de prophètes à systèmes. Je m'en rappelle un, en particulier, qui nous prêchait l'achat chez nous comme le remède unique et total à tous nos maux; un autre pour qui l'Etat français du Québec devait supplanter toute considération, y compris le souci de soulager la misère...

Quel mal nous avons eu à nous dépêtrer de tout cela!

Comme Diogène, nous cherchions un homme. Mais tous ces prophètes n'en avaient cure. L'homme ne les intéressait guère: ils ne songeaient qu'au Canadien français, qu'à l'acheteur, qu'au contribuable, qu'à l'électeur. Les hommes de Dieu eux-mêmes n'étaient pas tous intéressés aux enfants de Dieu. Trop souvent ils s'arrêtaient aux défenseurs du clergé ou des orphelinats, aux gens d'un **parti** catholique plutôt qu'aux fidèles de l'Eglise. Et pour un Evangile qui nous ouvrait l'esprit sur le monde, combien d'évangiles étriqués se disputaient l'honneur de braquer notre volonté sur de misérables objectifs partisans...

LUI: Les gens de votre génération n'offrent rien à la nôtre qui vaille la peine d'être vécu. Nous ne trouvons rien dans vos écrits qui puisse nous orienter, nous enthousiasmer...
Vous ne tracez aucune route.

MOI: N'appartient-il pas à chaque génération de trouver, d'inventer cela pour elle-même?

LUI: Voilà le type de réponse qui, chez vous, nous rebute. Ces propos ressemblent étrangement à une dérobade. N'avez-vous donc rien trouvé vous-même qui vaille la peine d'être transmis? Ou bien vous faites-vous une coquetterie de ne jamais donner un conseil? Cette pudeur excessive est décevante. Les gens qui ont tenu un flambeau, doivent-ils l'éteindre, au relais, ou le passer de main à main au coureur suivant?

S'il cherchait à me piquer, il vient d'y réussir! Je n'aurais jamais cru qu'on devînt si tôt les vieillards de ceux qui n'ont pas vingt ans! Passer le flambeau avant la quarantaine, ce blanc-bec en a de bonnes! C'est nous qui commençons notre vraie vie, celle qui compte. Lui, qui s'en doute à peine, est encore dans les langes.

Mais qu'est-ce au juste qu'il nous demande, qu'il nous reproche de ne pas donner? J'attendais de nos cadets l'attitude iconoclaste qui fut la nôtre il y a vingt ans. Je les voyais déjà mettre la hache dans nos certitudes. Je les entendais renier nos convictions, les tenir pour dépassées. Je guettais la critique de ceux qui voient plu loin parce qu'ils dominent, du haut du tremplin, ceux qui ont déjà plongé. C'est à un refus que je m'étais préparé: celui que nous avons prononcé nous-mêmes à vingt

ans: ni global, ni total, certes, mais suffisant pour mettre en cause les synthèses de nos prédécesseurs.

Rien ne pouvait donc me désarçonner davantage que ces grenouilles réclamant un roi, un système-soliveau...

Et pourtant, si j'y réfléchis davantage, j'arrive à ne plus m'étonner. Autres temps, autres maux. Le mur des fausses certitudes, si solide encore quand nous avions vingt ans, il est aujourd'hui troué comme une passoire. Je n'ai pas la candeur de croire que toutes ces brèches sont attribuables à nos seules révoltes: les faits ont travaillé mieux que personne. Nous avons connu une **"pensée officielle"** canadienne-française, un traditionnalisme étouffant, une prévention collective contre l'étranger qui confinait à la xénophobie, une façon grossière de tenir pour erronée et dangereuse toute pensée hors notre idéologie collective.

Mais cette philosophie globale est aujourd'hui bien compromise. Ceux-là même qui font mine d'y croire, qui la défendent encore par habitude, indigence ou intérêt, se rendent compte qu'elle est dépassée. Pour l'avoir combattue, nous sommes frappés surtout de ce qui en reste et qui ne veut pas mourir, qui empoisonne encore de larges secteurs de notre vie sociale. Mai les garçons de vingt ans, eux, n'en voient que la déchéance. Ils la savent promise à une mort prochaine mais cette liquidation ne les concerne pas. Ils prennent pour acquis qu'elle sera consommée d'ici peu. C'est la phase suivante qui les intéresse.

MOI: Et si la seule chose que nous ayons jamais songé à vous léguer était justement le sens de la liberté?

Mon inetrlocuteur fronce les sourcils. J'ai touché un point sensible.

Après un silence qu'il respecte, je poursuis.

MOI: Nous n'avons pas combattu un dogmatisme pour le simple plaisir de le remplacer par un autre. Nous n'avons jamais demandé à personne "ce qu'il fallait penser", si ce n'est à l'Eglise quand la doctrine était en jeu. Nous nous contentons de prêcher "qu'il faut penser", et qu'il faut vouloir, bien entendu, et combattre. Mais avant tout: voir, mesurer la dimension des choses, en scruter les perspectives profondes. Vous demandez des mots d'ordre et des consignes; ce n'est pas notre rayon. La liberté ne s'exprime pas en termes militaires.

Nous ne sommes pas la génération des manifestes. Le seul que nous fûmes jamais tentés de publier aurait tenu dans ces trois mots: "Veritas liberabit vos". Mais la vérité n'est pas cette chose toute faite qu'on impose à son voisin. C'est une conquête quotidienne et ardue. La Révélation elle-même ne nous est pas donnée d'un coup.

Personne ne peut fréquenter à ma place la Parole ni me dispenser d'un effort et d'options personnels.

Le temps du troupeau national protégé par ses chefs est résolu. Passée, aussi, l'époque où les chrétiens pouvaient se dispenser d'avoir une conscience propre et s'en remettre aveuglément à celle de leur curé. Si, chacun à sa mesure, nous ne poursuivons pas nous-mêmes la conquête d'une liberté, aucun système ne pourra pallier les conséquences de cette démission. Ce n'est pas de slogans que nous avons besoin mais d'un effort de pensée.

LUI: Mais si nous demandons des objectifs, des buts à poursuivre et des moyens d'action, vous continuez de vous dérober...

Je voudrais répondre non. Et je le pourrais, certes! Je saurais même enfiler, à la suite de cette négation, tout un discours assez convaincant. Nous n'avons tout de même pas vécu en tour d'ivoire, depuis vingt ans, ni boudé les moyens d'action qui s'offraient à nous. La promotion ouvrière, n'était-ce pas, n'est-ce pas encore un objectif majeur, éminemment humain et concret? La culture populaire nous est apparue comme un besoin plus urgent que la "refrancisation": devons-nous avoir honte de ce choix? Il y a moins de panache à proposer la maturation d'un peuple vers l'âge adulte qu'à l'enrôler sous une bannière, mais laquelle des deux opérations exige plus de courage? Laquelle des deux commande un plus grand réalisme? Laquelle, surtout, débouche sur la vie, sur l'avenir?

Mais ce garçon, devant moi, témoigne d'une autre réalité dont il me faut bien tenir compte: cette foi dans notre action propre, il ne la partage pas. Nous n'avons pas réussi à la lui communiquer. La cité libre et fraternelle à laquelle nous rêvons, nous n'avons pas réussi à la lui rendre sensible, à l'en faire rêver avec nous. Est-ce là notre défaite ou la sienne?

Et quand il parle des moyens d'action, à quoi pense-t-il?

LUI: Une action sociale qui ne débouche pas sur la politique, les gens de mon âge n'y croient guère!

C'est ici, sans doute, que le bât nous blesse. S'il connaissait la phrase fameuse de Péguy il me l'aurait déjà citée: "Ils ont les mains pures parce qu'ils n'ont pas de mains". Et aussi cette autre sur les grèves "...qui augmentent les salaires du quart, les prix du tiers, et la misère de la différence". Il me parlerait, si je lui en laisse le temps, de notre "impuissance" politique. Que pourrait-il me dire que je ne me suis dit déjà à moi-même?

LUI: Et pourquoi aucun de vous n'est-il encore dans les Parlements? pourquoi même n'en avez-vous pas tâté les portes? N'est-ce pas là surtout que la liberté doit être défendue?

MOI: Là aussi, mais peut-être pas "surtout". Quand il faut aliéner sa liberté à la porte d'un lieu; quand il faut payer de son indépendance la permission d'y entrer, ne risque-t-on pas de s'y retrouver entre esclaves? Vous demandiez des buts à poursuivre, en voici un: créer les conditions nécessaires à une politique plus digne, plus juste et plus éclairée. Or, ces conditions-là se créent d'abord **autour** des Parlements. Qui sait? C'est vous peut-être que des groupes assez nombreux et conscients mandateront demain pour le travail à l'intérieur.

LUI: Les hommes de votre âge y renoncent?

MOI: Non pas. Mais leur vie menace de s'avérer moins longue que leur patience. A moins que notre ciel politique ne se dégage à temps...

Faisons-nous toutefois tout ce que nous pouvons faire pour en chasser les nuages? Je n'ose m'excuser, devant ce tout jeune homme. On s'est trop souvent excusé devant moi. Qu'a-t-on à faire, à vingt ans, des longues dissertations sur la difficulté d'agir, de vaincre sa lâcheté, d'accepter les risques, de faire front dans le combat contre les ombres? A vingt ans, on ne veut pas entendre ces explications soupirantes où l'homme plus mûr raconte inconsciemment ses échecs et l'usure de ses rêves. A vingt ans, tout est possible. Et c'est fort bien ainsi.

Mon visiteur s'apprête maintenant à me quitter. Quelle impression, quelles réflexions emporte-t-il avec lui?

LUI: Je voudrais vous revoir. Je ne suis pas certain que nous nous soyons bien compris.

De cela, est-on jamais assuré?

Moi non plus, je ne suis pas bien sûr d'avoir tout dit ce que j'avais à lui dire ni surtout d'avoir saisi le fond de sa pensée. Mais j'ai reçu le choc de sa façon d'être. Est-il caractéristique des garçons de son âge? Parce que ses propos rejoignent certains poèmes, certains propos, certaines lettres ouvertes de ses contemporains, est-il permis de tenir pour typique sa façon de voir les choses?

Ah! que j'aurais voulu être mieux à mon aise pour causer avec lui! Que n'est-il venu plus tard, à ce moment de la journée où, mieux éveillé, je me sens l'esprit clair et le discours persuasif!

Hélas! On ne fixe pas au quart d'heure près le rendez-vous des générations...

Gérard PELLETIER

Aspects de la condition du professeur d'université dans la société canadienne-française

INTRODUCTION

Le contexte à cerner nous oblige d'examiner la condition du professeur d'université dans notre société par référence immédiate aux spécialistes des sciences de l'homme. Par ailleurs, en étant plus restreint et plus homogène, le sujet se prêtera mieux à l'investigation et il sera possible de parvenir à des perceptions plus claires et généralement valides, à des degrés divers, pour l'ensemble des cas.

On sait que l'université traverse aujourd'hui dans toutes les sociétés une crise qui n'est pas seulement de moyens mais aussi de buts. Mais ce serait se projeter dans un faux universel que de discuter le sujet par rapport à la "crise universelle". Le seul procédé légitime pour rejoindre, s'il y a lieu, une condition universelle est de passer par la médiation du contexte d'une société donnée. Par dessus tout, il faut chercher à surmonter la tendance trop répandue de s'en remettre à des vues purement subjectives ou à de vagues aperceptions trop générales pour être significatives et qui n'ont souvent rien à voir directement avec l'université et l'universitaire. Par ailleurs, les prérequis élémentaires d'une étude définitive du contexte culturel et éducationnel de la société canadienne-française font défaut. La condition d'universitaire s'insère elle-même dans la condition plus générale d'intellectuel et il ne sera pas possible d'écrire rien de rigoureux sur le sujet tant que nous ne disposerons pas d'un survey sociologique satisfaisant de la société canadienne-française. Néanmoins, la question est si importante et son traitement si urgent qu'à défaut d'une monographie complète il reste utile de fournir certains éléments d'une lecture qui, pour être à certains égards inadéquate, demeurera, croyons-nous, instructive.

POSITION DU PROBLEME

Nous allons établir les frontières du sujet sur deux pôles extrêmes fournis par des propos tenus réciproquement par Maurice Lamontagne et Jean-Charles Falardeau dans des conférences sous les auspices de **L'Institut Canadien des Affaires Publiques** à l'automne 1956. Lamontagne avait reconstitué, en termes poignants et réalistes, la biographie de nombreux universitaires qui, pour la recherche de la sécurité matérielle (pour

d'autres raisons aussi sans doute), succombent finalement à la tentation devenue de plus en plus forte de quitter l'université. Quant à Falardeau, par ses remarques saines et stimulantes, il avait tenté de rejoindre l'essence de la liberté. La communication de Lamontagne décrit les conditionnements "objectifs" de l'acte libre se présentant sous la forme d'obstacles socio-économico-politico-culturels. Par ailleurs, Falardeau rappelle que si les divers obstacles posent bien les conditions de l'exercice de la liberté, ils n'en marquent pas les limites. Les limites de la liberté se trouvent à l'intérieur de l'homme lui-même, dans la capacité de la volonté de persister dans une visée donnée d'existence.

Il résulte de ces considérations que ce serait mal poser le problème que de se demander si la société canadienne-française rend possible la liberté de l'universitaire, i.e. si elle l'accepte comme universitaire; il faut plutôt le poser ainsi: dans les conditions qui sont les siennes, comment l'universitaire canadien-français peut-il se rendre libre lui-même, que doit-il vouloir et faire pour se voir et se comporter comme un universitaire?

Afin d'écarter tout danger d'établir l'analyse sur un "état d'esprit" (pessimisme, archaïsme, optimisme, etc...) dérivé du climat général de culture qui prévaut chez nous, plutôt que sur des situations, nous allons, dans une première partie, établir en termes généraux le contexte socio-culturel dans lequel se sont insérés le développement et l'institutionalisation des disciplines sociales dans notre société. Dans une seconde partie, nous allons tâcher de reconstituer, à partir de ce contexte, les définitions de l'universitaire tant sur le plan individuel et social que sur le plan académique.

I

CONTEXTE SOCIO-CULTUREL

Lorsqu'un chercheur se consacrera à la reconstitution systématique du développement des disciplines scientifiques, tant physiques que sociales, dans la société canadienne-française, il se donnera un splendide objet d'étude. Depuis 1920, et, si on tient compte du moment de stagnation dû à la crise des années '30, depuis 1940 surtout, cette société a connu les transformations infra-structurelles, démographiques et économiques qui marquent la transition entre la société traditionnelle et la société moderne, industrielle et urbaine. Due aux investissements de capitaux extérieurs et à certains facteurs accidentels comme les deux guerres mondiales, l'impulsion originelle du changement rapide et croissant de l'infrastructure de la société a créé, sur le plan local, de nouvelles demandes qui ont tiré de l'ombre ou

fait surgir certaines fonctions sociales (fonctions d'expert, d'ingénieur, de technicien, de comptable, d'administrateur, etc...). La naissance et le développement des facultés des sciences sont liés à ces nouveaux besoins. Par ailleurs, l'évolution socio-économique a porté un défi considérable tant à la traditionnelle "élite" qu'aux institutions. La tâche qu'il s'agissait d'accomplir n'était rien d'autre qu'un renouvellement de la culture.

L'industrialisation et l'urbanisation massives ont fait surgir de nombreux et complexes problèmes auxquels la culture, qui s'était édifiée autour de questions familières au type traditionnel de société, ne pouvait fournir de réponses satisfaisantes. Non seulement l'ancien humanisme mais la fonction même des groupes qui le représentaient, notamment le clergé et les classes libérales, commençaient d'être mis en question. Par ailleurs, si la re-définition de la culture s'imposait objectivement, les "responsables" en place demeuraient impuissants à trouver dans leur arsenal les armes que les circonstances exigeaient. Le nationalisme, expression intellectuelle de la culture traditionnelle, ne parvint qu'à formuler une modalité négative de rajustement au changement infrastructurel, et, sous la forme qu'il revêt aujourd'hui dans le néo-nationalisme pessimiste, il est conduit logiquement à prévoir le déclin relatif de la culture canadienne-française. D'autres membres de l'élite, dans les sessions des **Semaines Sociales** ou en d'autres occasions, commencèrent de discuter les problèmes sociaux en empruntant le langage nouveau et étranger des sciences sociales; mais le vocabulaire qu'ils utilisaient était, pour eux et pour leurs auditeurs, vide de signification parce qu'ils n'avaient pas eu la possibilité d'assimiler l'esprit ni les méthodes de ces disciplines. On peut dire, avec tout le respect que leur incontestable sincérité leur mérite, qu'ils ont voulu "sauver" la culture par la magie de nouveaux mots. Par ailleurs, si leur mentalité était forcément demeurée au stade pré-scientifique, ils ont cru à la vertu des disciplines sociales et plusieurs d'entre eux n'ont cessé de les favoriser lorsqu'elles s'implantèrent chez nous, même s'ils durent reconnaître à regret qu'elles n'étaient pas destinées à "sauver" la culture mais plutôt à la mettre en circuit avec le nouveau contexte social et à lui faire acquérir de nouvelles dimensions. Leur mérite, qui n'est pas mince, est d'avoir perçu qu'un fossé se creusait entre la culture et la structure sociale. Leur tort objectif, pour lequel d'ailleurs ils ne doivent pas subjectivement porter la responsabilité, est d'avoir cru en la possibilité d'appliquer des correctifs adéquats à partir des perspectives traditionnelles. Mais, une fraction de l'élite intellectuelle, particulièrement consciente de ses responsabilités, s'aventura à franchir un pas de plus, particulièrement audacieux. Ayant eu l'occasion de pour-

suivre leurs études théologiques ou philosophiques dans les universités européennes, telles Lille et Louvain, au moment même où les disciplines sociales commençaient à s'y enseigner, quelques hommes, en général clercs ou religieux, acquirent une conscience aigüe de l'ampleur des "problèmes" qui se posaient à la société, et, déjà remplis du désir d'une vocation missionnaire, ils résolurent de dédier leur apostolat à la formation sociologique et économique de la génération montante.

On ne peut, dans la présente étude, que faire sentir toute l'ampleur de cette renaissance culturelle qui, avec la soudaineté et l'éclat d'une révolution, va porter jusqu'à l'université, pourtant bien fixée dans des traditions que perpétuent les facultés canoniques et "libérales", les rumeurs du "réveil rural" de même que les bruits de l'usine et de la ville. Au lieu de reconstituer en termes généraux les modalités de l'implantation des sciences de l'homme dans la société canadienne-française, il est préférable de présenter un exemple.

La personnalité dynamique et forte du Père Georges-Henri Lévesque possède toute l'authenticité d'un exemple typique. Lorsque se seront apaisées les émotions que la mention de son nom suscite, il restera au centre d'un des grands événements qui se soient jamais produits chez nous: la fondation de la première faculté des sciences sociales. Le Père Lévesque n'est pas primairement un sociologue. C'est un religieux d'un type que peut occasionnellement produire une société qui a si largement défini la fonction sociale du prêtre: c'est un religieux qui accomplit une oeuvre laïque. Ce qui établit sa vraie grandeur, c'est, à mon sens, moins l'énergie qu'il a déployée à réaliser son oeuvre que la façon toute nouvelle chez nous dont il s'y est pris. Il a voulu que son intention se prolongeât par l'action de laïcs et pour une société séculière et il s'est refusé à ce que les laïcs qu'il forma et qu'il associa par la suite à la faculté comme professeurs fussent contraints de faire obédience à une "orthoxie" nationale. Ce faisant, il permettait la réception, par eux, de l'esprit qui est propre aux disciplines sociales et le dégagement dans notre société de nouvelles normes culturelles.

Le Père Lévesque ne pouvait rien accomplir sans l'université, la seule institution dont le prestige et le rayonnement étaient assez grands pour transformer son intention en fait social. Ce qui frappe aujourd'hui, si l'on songe particulièrement aux nombreuses années de luttes qu'il a généralement fallu soutenir dans les universités européennes et américaines avant de voir se créer les premières chaires de sociologie, c'est la rapidité avec laquelle l'Université Laval accepta les plans de toute une école de sciences sociales. Même en tenant compte du fait que l'en-

treprise locale survenait quarante ou cinquante ans après les premières tentatives à l'étranger et qu'il était conséquemment possible de s'approprier d'un seul coup l'expérience et les connaissances accumulées à l'extérieur, on doit reconnaître l'ampleur de vues du chancelier d'alors, le cardinal Villeneuve, et la grande compréhension des ecclésiastiques qui dirigeaient l'université. Lorsqu'on affirme que l'université plane au-dessus de notre société comme une tour inaccessible, on est injuste envers ces hommes qui, sans peut-être avoir pleine conscience de la signification virtuelle de l'institution dont ils permettaient la création, virent très bien que l'éducation populaire, l'étude des questions de coopération agricole et des problèmes industriels devaient dorénavant avoir leur place à l'université. Soucieux de la continuité culturelle que doit maintenir l'université, ils fondèrent la faculté sur les assises de la philosophie traditionnelle tout en la dotant de cadres suffisamment souples pour qu'il lui fût possible d'absorber graduellement l'esprit et les méthodes particulières aux sciences de l'homme.

A une première équipe de pionniers constituée de philosophes, de moralistes, d'historiens, d'avocats et de médecins parmi lesquels se trouvaient d'éminents professeurs étrangers, comme le Père Eschmann, le Père Delos et plus tard le professeur Egbert Munzer, bint bientôt se substituer un groupe de diplômés de la faculté qui, après deux ou trois années d'études systématiques en sociologie ou en économique à Harvard, Chicago ou Toronto, se consacrèrent à instiller dans la société canadienne-française, par l'enseignement et des activités multiples, les méthodes et perspectives nouvelles de leurs disciplines respectives. Dans l'intervalle, le caractère des étudiants s'inscrivant à la faculté s'était profondément modifié: parmi les premiers étudiants on pouvait trouver un nombre considérable d'hommes approchant de la trentaine que la vie avait placés au centre des problèmes sociaux de leur temps ou que la crise économique avait frustrés et qui venaient à la faculté pour y chercher des réponses concrètes. Certains étaient, au surplus, imbus d'une ou l'autre des idéologies que les conditions de l'époque entre les deux guerres avaient suscitées dans le monde; les groupes d'étudiants qui suivirent, venus surtout des collèges, plus jeunes et plus intellectuellement exigeants, abandonnèrent l'attitude militante de leurs aînés et demandèrent plutôt qu'on leur enseignât les méthodes et les théories qui leur permettraient, par delà les images officielles et devenues souvent mythiques de la société et de la culture, de percevoir des réalités, de découvrir l'origine et la nature des problèmes et de s'attacher à la recherche de solutions adéquates. Parmi ces étudiants, plusieurs, après des stades d'étude en Europe et aux

Etats-Unis, sont, par la suite, revenus compléter le corps professoral actuel, constitué en outre de quelques anciens étudiants d'autres facultés, comme la faculté d'agriculture, de droit ou des sciences, qui étudièrent l'économique ou les sciences politiques directement à l'étranger. Autant d'étapes de développement en moins de vingt ans au terme desquelles la faculté est devenue une institution académique authentique.

Mais, en même temps, diverses réactions s'exprimaient dans la société au sujet de la faculté. Ces réactions furent de deux types opposés — positif ou négatif — selon les milieux d'où elles prenaient origine.

Les réactions de type négatif vinrent tout normalement des groupes, comme les dirigeants politiques provinciaux et certains ecclésiastiques, qui, par intérêt ou par conviction sincère, auraient voulu voir la faculté s'attacher intégralement à la défense de l'ordre social traditionnel, c'est-à-dire la voir mettre les sciences de l'homme au service des mythes nationaux et des intérêts nantis. Cette réaction, qui prit rapidement une ampleur considérable, fut la première à se faire sentir. L'étonnant n'est pas que cette réaction se soit produite mais que la faculté ait survécu. On doit cette survivance à la ténacité des chancelliers et des recteurs qui, soucieux de maintenir l'indépendance essentielle de l'université, ont permis au Père Lévesque et au doyen actuel, monsieur Jean-Marie Martin, de même qu'au corps professoral, de suivre la ligne de leur fidélité, en dominant parfois leurs propres inquiétudes devant certaines orientations intellectuelles ou prises de position sur le plan de l'action. Quand on songe aux problèmes que la faculté a posés à l'université, pourtant si puissante dans notre société, on se demande comment les sciences de l'homme auraient pu prendre racine ici sans l'appui actif de cette institution. Il ne s'agit pas de laisser croire que la faculté a toujours été exempte de tout reproche ni que les opinions de chaque professeur individuel n'ont jamais été contestables, mais de voir que l'université a généralement accompli sa fonction de protection et d'orientation de la faculté comme de ses professeurs.

De façon beaucoup moins perceptible mais plus sûre, un second type de réaction, positif celui-là, a commencé de se manifester dans la société au sujet de la faculté. Enraciné dans les besoins mêmes qui avaient entraîné la création de la faculté, ce type de réaction s'est exprimé chez des agronomes, des industriels, ceux que préoccupent les questions ouvrières, des chefs religieux des diocèses, des journalistes, des responsables d'organismes d'éducation populaire et des services administratifs à tous les échelons, abstraction faite de l'échelon provincial jusqu'ici généralement réfractaire, etc... A mesure

que ces groupes prennent conscience des problèmes qui se posent à eux et de la lumière que les sciences de l'homme peut fournir à l'analyse des situations et la recherche de solutions, on voit se substituer graduellement, à la définition idéologique négative que certains représentants des classes dominantes avaient donnée de la facultée, une définition fonctionnelle, d'ailleurs plus conforme à la vraie nature de cette institution, quoique incomplète elle-même.

Etant donné le caractère d'une faculté des sciences sociales, il est normal qu'elle soulève des inquiétudes et des antipathies. Ces réactions négatives peuvent à l'occasion devenir une menace à la sécurité et à l'équilibre mental de l'universitaire. Mais là n'est pas, à mon sens, l'aspect essentiel de sa condition. Ce qui fonde l'universitaire dans la société, c'est bien plutôt le service positif qu'on attend de lui et la façon dont ce service est défini; par conséquent, c'est d'abord par rapport à ces diverses attentes qu'il doit chercher son point et ses modalités d'insertion dans son milieu.

II

DEFINITION DE LA CONDITION D'UNIVERSITAIRE

Compte tenu du contexte qui vient d'être reconstitué et du fait qu'il s'agit d'un phénomène de première génération, on conviendra sans peine que la condition d'universitaire doit être définie avec une plus grande rigueur que par les expressions dont on nous a habitués à nous servir pour l'enfermer: "présence au milieu", "attitude engagée", ou bien au contraire, "refus d'engagement", "complaisance dans une tour d'ivoire", "trahison", et ainsi de suite. Il ne s'agit pas de formuler en langage abstrait les modalités de présence, d'engagement et d'action qui conviennent à l'universitaire per se, mais de tirer simplement les conséquences de la situation sociologique: ces conséquences seront examinées sous trois angles différents: individuel, social et académique.

A: Définitions individuelles.

L'importance des options individuelles concrètes découle en partie du petit nombre d'universitaires mais surtout du fait qu'il n'existe pas chez nous de tradition universitaire. Etant le produit de vingt ans d'évolution sociale, les universitaires doivent établir eux-mêmes les normes de leur profession. La pression des circonstances tout autant que leurs capacités intellec-

tuelles expliquent le poste qu'ils occupent. Il fallait compléter la structure de l'enseignement dans les facultés nouvelles, et pour l'ensemble, on a choisi de faire appel aux ressources locales, c'est-à-dire qu'on a orienté une proportion considérable des premiers étudiants vers l'enseignement. La grande majorité des professeurs se situent entre les limites d'âge de 30 à 45 ans. Ils n'ont pas avant eux ni à côté d'eux de maîtres qui auraient établi le prestige et les règles de la profession et qui pourraient leur servir d'exemple, les guider et les réprimander au besoin. Il n'y a pas, sur le plan scientifique, d'oeuvres à poursuivre ou à contredire, il n'y a pas d'hypothèse à recueillir d'un vieux maître incapable de continuer ses travaux. Hormi ceux qui ont eu la chance, à l'occasion de leurs voyages d'études post-graduées, d'être autre chose que des étudiants étrangers dans un pays étranger, les professeurs actuels ont dû trouver en eux-mêmes ou dans les livres, non pas le "goût de l'étude" ou la "curiosité intellectuelle", ces monstruosités en soi qui peuvent être l'apanage du premier venu, mais l'intuition qui illumine le sens d'une vie consacrée à l'activité scientifique et qui seule permet de résister aux sollicitations d'un autre ordre (désir d'être rapidement connu, de conformer son niveau de vie à celui de la classe professionnelle, etc.) et d'établir judicieusement l'échelle de ses intérêts et de ses engagements par rapport à des standards préalablement définis. C'est, dans une large mesure, par suite de cette absence de tradition universitaire et de conscience du sens d'une vie académique que les options individuelles paraissent actuellement si confuses et désordonnées. Pour n'être pas parvenus à établir leurs activités autour d'un centre d'intérêts rigoureusement défini, les universitaires semblent trop souvent incapables de résister aux diverses pressions du moment. Néanmoins, une malheureuse condition objective qui s'est maintenue depuis vingt ans et qui persiste encore aujourd'hui justifie de ne pas identifier les conduites manifestes et les intentions profondes: les salaires étant ridiculement trop bas, les professeurs se trouvent dans la pénible alternative ou bien de rétablir un certain équilibre entre leurs revenus et leurs dépenses, déjà compressées au maximum, par des revenus d'appoint ou bien de quitter l'université pour l'industrie ou les services administratifs des gouvernements. Mais ces explications ne changent rien au fait autrement significatif que l'éthique universitaire d'aujourd'hui constitue virtuellement l'étiquette académique de demain. Par ailleurs, les options individuelles s'enracinent dans un ordre de subjectivité légitime pour laquelle on ne manifestera jamais trop de respect. Il s'agissait simplement de relever ici certains éléments d'une situation objective et d'indiquer le sens que prennent, dans

l'ensemble, les définitions individuelles à la lumière de ce conditionnement.

B: Définitions sociales.

Encore plus confuse est la condition de l'universitaire quand on l'envisage du point de vue du service social qu'il est appelé à remplir. Précisons tout de suite qu'il n'existe pas de bonnes définitions générales des responsabilités sociales de l'universitaire: il appartient à chacun, tout en respectant les limites de sa fidélité à sa profession, de répondre, selon son tempérament et sa spécialité, aux diverses attentes des groupes et des institutions. Par ailleurs, ceux-ci ont commencé depuis quelques années à prendre conscience de l'utilité des services que le spécialiste des sciences de l'homme, notamment, peut rendre. On lui demande de prendre une part active, souvent engagée, aux mouvements sociaux et politiques, de mener toutes sortes d'enquêtes, de donner son opinion sur les sujets les plus divers au sein de comités d'études, à la radio et à la télévision, de formuler des projets de réformes dans de multiples domaines et ainsi de suite. De toutes ces fonctions diverses qu'on lui demande d'exercer se réfléchit, dans la société, une image imprécise de lui-même dont nous allons essayer de préciser les contours.

Pour éviter une fois de plus de tirer nos conclusions d'impressions qui ne s'enracineraient pas dans la situation, il est opportun de se remettre à l'esprit le contexte socio-culturel global. Devant l'ampleur des tâches qui doivent s'accomplir dans la société canadienne-française, l'actuelle pauvreté des ressources intellectuelles dont cette société dispose nous frappe. On ne fait que prendre conscience de l'étendue des réformes qui s'imposent sur le plan des institutions éducationnelles. Tout en continuant de s'appuyer sur certaines grandes données de notre culture traditionnelle, celles-ci doivent être réajustées de façon à fournir à une société de moins en moins homogène et de plus en plus stratifiée un produit intellectuel diversifié et aéré. Dès maintenant, il ne peut plus exister d'élite intellectuelle dont la fonction est de secréter la pensée pour "la" société et pour l'ensemble du groupe ethnique. S'il existe des questions globales, celles-ci sont vécues sociologiquement à l'intérieur de multiples situations. Et les questions les plus urgentes et les plus contraignantes se posent généralement dans les limites d'une région, d'une classe, d'une institution, d'un groupe d'immigrants, etc... La bonne façon de voir ces questions implique non seulement des connaissances spécialisées mais une nouvelle mentalité et de nouvelles méthodes. La condition d'universitaire, on le voit, s'insère dans un contexte socio-culturel autrement plus vaste et

qui ne peut être décrit que par référence à la condition des intellectuels en général. Il existe chez nous un nombre excessivement restreint de journalistes, de publicistes, de dirigeants sociaux dans toutes les sphères, qui aient reçu une formation correspondant aux conditions et aux besoins d'une société moderne, urbaine et industrielle. Ils ont été préparés pour exercer une activité professionnelle dans le type traditionnel de société. Ils s'efforcent de leur mieux de satisfaire le nouveau marché de travail intellectuel, dont les immenses besoins les oblige à toucher un peu de tout en même temps ou successivement, sans pouvoir jamais parvenir à s'axer par rapport à un besoin donné. Certains d'entre eux, conscients des vides de pensée qui se manifestent partout, sont devenus des spécialistes d'un genre tout particulier, les spécialistes de la "crise intellectuelle chez les canadiens-français"; malgré l'immense intérêt qu'ils portent à leur société, ils menacent, s'ils ne prennent pas la précaution de fonder leurs analyses sur des situations concrètes et d'orienter l'action vers des tâches susceptibles d'être accomplies par des individus ou des groupes, de s'enfermer dans des idéologies négatives et stériles (anticléricalisme, anti-nationalisme, anti-canadianisme, anti-duplessisme) ou encore dans certains schèmes idéalistes tirés de modèles étrangers (socialisme, technicisme, etc.).

Dans ce contexte, il n'est que normal que l'universitaire soit appelé à la rescousse. On s'adresse à lui dans les secteurs justement où les besoins sont les plus ressentis: il a, pense-t-on, par sa position à l'université la possibilité d'étudier sérieusement les questions les plus diverses et son concours est généralement considéré comme une "aide précieuse". De son côté, l'universitaire, lorsqu'il accepte d'apporter sa collaboration, est conscient de l'utilité et même de la nécessité de sa participation. Ces vagues perceptions, de part et d'autre, de la nature de la contribution qu'on attend de l'universitaire, masquent mal la situation véritable: la condition sociale de l'universitaire, ne représente que le prolongement à son niveau de la condition plus générale de l'intellectuel dans notre société.

D'une part, parce que sa collaboration n'est pas considérée comme étant d'un ordre particulier dont il resterait à préciser le caractère dans chaque cas mais comme étant simplement auxiliaire et supplétive, l'universitaire est menacé de se laisser conduire à gauche et à droite, au gré des demandes, en donnant son opinion un peu sur tout et en toutes occasions. S'il devient tour à tour politicien, chef ouvrier, journaliste, débattant, administrateur et propagandiste, on peut perdre de vue que son rôle consiste à formuler une pensée réfléchie. Mais pour remplir adéquatement ce rôle, il lui faut protéger le recul que sa position

à l'université lui procure. D'autre part, parce qu'il a souvent à répondre aux questions qu'on lui pose plutôt qu'à celles qu'il se pose, il peut être conduit à négliger l'approche fonctionnelle et analytique qui est propre à sa discipline et, par contre, à formuler des "avis judicieux", "trancher des débats" et même à se prononcer sur des questions qu'il ne connait pas ou peu. Le danger, pour lui, serait alors de développer une certaine impatience vis-à-vis le travail réfléchi, de croire exercer une influence profonde en s'agitant et, ce qui est fort grave, de s'insérer à son insu dans les courants idéologiques qu'il a précisément pour fonction de déceler et de surmonter.

Etant donné qu'on attend des universitaires un peu de tout sans en espérer souvent rien de précis, il s'ensuit dans les contacts une profonde ambiguïté, rendue assez évidente par la considération du fait que tout en faisant appel à eux on est généralement intolérant envers les spécialistes. On s'arrange alors pour créer une situation dans laquelle ceux-ci, tout en formulant leurs points de vue, ne se présentent pas pour ce qu'ils sont. Tout, en surface, semble aller comme dans le meilleur des mondes. Dans un tel contexte, les spécialistes seraient d'ailleurs les premiers à se sentir gênés de n'être pas comme tout le monde, c'est-à-dire des hommes de bon sens et de culture générale. Mais plus profondément il s'ensuit presque toujours, chez tous, une frustration qu'on s'empêche de reconnaître en la couvrant de la plus pernicieuse idéologie de notre temps: le démocratisme. Par démocratisme, j'entends, à la limite, cette vue qui veut que la règle de la majorité soit valide dans tous les cas, même s'il s'agit de parvenir à la vérité, et plus précisément cette façon de déduire du fait que tous les hommes sont intelligents qu'il est utile et avantageux de confronter toutes sortes d'opinions sur les sujets les plus divers puisque, en principe, "toutes les opinions se valent" et que du "choc des idées jaillit la lumière". En cherchant à niveler ainsi tous les ordres de conceptualisation et à postuler l'homogénéité de ce qui est de soi hétérogène, on aboutit généralement, comme aux "Idées en marche" et "Prise de bec", à des résultats tout opposés à ceux qu'on escomptait. Que la formule de ces programmes de radio-télévision soit utilisée ailleurs ne prouve pas sa validité. Il en est de même des comités d'étude ou de programme qui sont constitués fonctionnellement, de façon à représenter le plus grand nombre de situations possibles, sans qu'on ait au préalable défini les ordres comités d'étude ou de programmes qui sont constitués fonction-derrière la courtoisie apparente, un sourd malaise sinon une hostilité latente entre les membres. Il ne s'agit pas de mettre en

cause le bien-fondé de la vulgarisation qui consiste dans l'expression d'un idée en utilisant le minimum de l'appareil technique qui a servi à son élaboration. Il s'agit de relever la conversion que l'on fait implicitement de l'idée vulgarisée en opinion vulgaire. Les questions sociales intéressent tout le monde à juste titre mais à titres divers. Les spécialistes se distinguent par une approche différente, un souci de précision et de nuances, un sens de la complexité des problèmes, et surtout des normes scientifiques. Dans les débats avec les non-spécialistes, ils ont un désavantage marqué en ce sens qu'ils ont moins d'idées faites, de réponses et de certitudes et, par contre, plus d'hypothèses et de doutes. C'est pourquoi, à moins d'encourir le ridicule dans ces débats, ils doivent la plupart du temps discuter en recourant aux opinions communes et en faisant table rase, non seulement de leurs méthodes, mais aussi, dans une large mesure, de ce qu'ils savent pour probable ou même certain. Ceci étant reconnu, on devrait, il me semble, éviter autant que possible de placer les deux groupes dans une situation où ils sont obligés de discuter sur un même plan, puisque ce plan ne peut qu'être illusoire et ambigu. Par ailleurs, lorsque toutes les précautions ont été prises pour s'assurer du maximum de participation du non-spécialiste comme du spécialiste, là où une telle co-participation est possible, il est certain que les résultats peuvent être avantageux pour tous et pour la société.

Pour exprimer de façon succinte la définition sociale de l'universitaire dans notre société disons qu'il est considéré comme un marchand ambulant de connaissances. Cette définition n'a rien de péjoratif en soi puisqu'elle découle normalement du contexte culturel même où l'universitaire se trouve placé. Il reste à savoir comment celui-ci pourrait tirer parti des pressions que la société exerce sur lui. Il ne peut pas purement et simplement se retirer du jeu. Il est obligé de répondre en quelque façon et de se trouver par sa réponse même. Et, s'il se sent parfois perdu dans le labyrinthe de ses fonctions sociales, ce n'est pas non plus en se projetant dans une fausse situation universelle (service de la science, communauté académique, etc.) qu'il peut espérer se retrouver. Ce qu'il faut, c'est que l'activité de l'universitaire s'établisse autour d'un centre rigoureusement défini par lui. Il ne s'agit pas seulement d'une question de pondération de l'emploi du temps, mais plus fondamentalement d'un problème d'orientation de l'esprit, d'ordre de préoccupations, d'axe intellectuel. C'est un problème strictement individuel de définition de soi comme universitaire: la responsabilité de la société n'est qu'instrumentale, la sienne propre demeure entière. Bref, l'image de lui-même que la société lui renvoie doit être corrigée par l'universitaire mais en l'assumant: dans son

contour général elle exprime une situation réelle et vécue; mais elle reste incomplète et inachevée.

C: Définitions académiques.

Il serait stérile d'aborder cette question à partir d'une conception de ce que devrait être le milieu académique. Il vaut mieux partir des conditions et des possibilités de la situation. Celle-ci peut être évaluée par référence d'un part au contexte académique et d'autre part aux fonctions d'enseignement et de recherches qui définissent primairement le professeur d'université.

CONTEXTE ACADEMIQUE

I — Général.

Du moins en ce qui concerne la faculté des sciences sociales de Laval, un effort soutenu a été accompli par les doyens et quelques professeurs pour la faire connaître parmi les professeurs des autres universités et cet effort n'a pas été vain. De grandes universités canadiennes comme McGill et Toronto et, dans une certaine mesure, les principales universités françaises connaissent l'existence de la faculté. Par ailleurs, outre le fait que les collègues de l'extérieur considèrent la tentative de développer dans notre milieu un enseignement des sciences sociales avec beaucoup de sympathie, ils se rendent compte que la structure même de la faculté est, non seulement originale, mais sous plusieurs aspects supérieure à celle de leur propre institution. Enfin, parce qu'ils connaissent eux-mêmes, pour les avoir éprouvés dans leur propre milieu, plusieurs des problèmes qui se posent aux spécialistes des sciences de l'homme dans notre société, et surtout parce qu'il existe entre tous une profonde communauté d'esprit et d'objectif, on peut dire que les universitaires canadiens-français font partie d'une société académique dont l'existence bien réelle se prouve d'ailleurs dans les circonstances les plus diverses. Par ailleurs, il ne faut pas surestimer l'importance de cette reconnaissance par le milieu académique général. Elle ne suffit pas, par elle-même, à créer les cadres institutionnels et l'esprit qui, seuls, permettront à la vie académique de prendre racine dans notre milieu.

2 — Université.

Ici, comme ailleurs, la possibilité concrète de l'indépendance intellectuelle de l'universitaire dépend essentiellement de l'université. Certains ont proposé récemment la transformation de nos actuelles universités privées et confessionnelles en universités d'Etat. Il est difficile de comprendre comment des esprits sérieux peuvent, dans le contexte actuel, désirer une telle réforme. Dans vingt ou trente ans, si le corps professoral, grâce à son association, est parvenu dans l'intervalle à développer une forte tradition d'indépendance et de liberté académique, il sera peut-être opportun de l'envisager. Mais actuellement, l'université, privée du prestige et de la puissance de l'Eglise, deviendrait un simple instrument politique et les professeurs passeraient sous la "protection" des pontifes nationalistes qui ne désirent rien autant que la formation d'un ministère de la propagande dont la tâche serait d'imposer leur vérité à tous les niveaux de l'enseignement. Et il s'agirait de voir si le contrôle religieux et philosophique des universitaires, aujourd'hui en général si discret et si intelligent, en cessant d'être sous le contrôle exclusif des ecclésiastiques ne deviendrait pas intransigeant et intolérable par le fait même qu'il s'accomplirait de façon indirecte, c'est-à-dire par nos hommes en place, des "moralistes" et "théologiens" laïques qui ne sont pas près d'abandonner à elle-même une "tradition" qui est au principe même de leur pouvoir.

Ayant considéré comme stérile ce débat autour du statut de l'université, voyons maintenant la façon dont elle se présente pour le professeur telle qu'elle est actuellement établie. Comme point de repère, mentionnons que si l'université est elle-même indépendante (au sens essentiel du mot) et si elle établit de l'intérieur un climat de liberté de pensée et d'expression, l'universitaire individuel, se sentant soutenu et protégé, connaîtra la sécurité, condition sinon indispensable du moins fort favorable à l'accomplissement de sa tâche.

D'une part, l'indépendance de nos universités, qui subissent elles-mêmes le contrecoup de l'évolution socio-économique, pose une question complexe et qui ne peut être discutée à partir du traditionnel critère d'auto-suffisance financière renforcée d'octrois supplétifs discrétionnaires. Le critère, valide encore voilà peu de temps, n'a plus d'application aujourd'hui. Vingt ans d'évolution ont fait surgir chez nous l'université moderne: des facultés se sont développées s'appuyant sur des laboratoires et dans lesquelles l'enseignement, devenu fort diversifié, se prolonge dans des recherches spécialisées accomplies par chaque étudiant sous la direction d'un ou plusieurs professeurs ou cher-

cheurs et aboutissant à la présentation d'un mémoire ou d'une thèse. Pour l'université, le problème se pose actuellement dans les termes suivants: d'un côté, les professeurs et chercheurs qu'elle engage dans ces nouvelles facultés doivent, pour être compétents, faire une carrière de l'enseignement et de la recherche; mais pour les garder à son emploi elle doit leur payer des salaires qui soutiennent la concurrence de l'industrie et de l'administration. D'un autre côté, le coût de l'aménagement technique sur le plan des immeubles, bibliothèques et laboratoires est devenu très élevé et pourtant l'université doit être en mesure de pourvoir convenablement à cet aménagement si elle ne veut pas s'exposer à décourager ses professeurs et à voir les facultés se transformer en écoles techniques. Chaque année l'université doit donc pouvoir investir et dépenser des millions de dollars. Sous cet aspect, elle se trouve exactement dans la situation de n'importe quelle entreprise économique. Or elle n'est pas et ne peut être une firme capitaliste et l'importance des déficits est trop élevé pour qu'il lui soit possible de les combler par des aumônes. Pour compléter l'ensemble de conditions qui définissent l'université moderne, il faut indiquer que celle-ci n'est pas seulement une institution d'enseignement au sens traditionnel du mot mais qu'elle est devenue un centre de recherches théoriques et appliquées: elle rend par cette nouvelle fonction un service technique indispensable à la survivance et au progrès de l'industrie et de l'administration . Ce service doit être payé par ceux qui en bénéficient: dans notre milieu, par le gouvernement central, le gouvernement provincial, l'industrie, etc... Il revient aux universités, de concert avec ces divers organismes, d'établir la somme, les modalités et les conditions des prestations ainsi venues de sources multiples. Outre les considérations d'ordre purement utilitaires, c'est là, à mon avis, pour eux une question de stricte justice antérieure et supérieure au constitutionalisme politique. Quand les stipulations constitutionelles, pour des raisons qui n'ont manifestement rien à voir avec le respect qu'on doit à la loi fondamentale de son pays ou par suite d'un vice intrinsèque et quasi- irrémédiable en pratique dans les mécanismes d'amendement ne peuvent être changées ou précisées de façon à ajuster le fédéralisme politique aux exigences d'une époque et aux commandements supérieurs de la justice, il appartient aux groupes et aux institutions de passer outre aux objections d'un juridisme étroit ou partisan, ou encore de trouver un moyen détourné pour accomplir leur devoir social (distinction entre enseignement et recherche, par exemple). C'est là, au surplus, un droit que les philosophies politiques, sauf les plus légitimistes et traditionalistes, s'entendent toutes à affirmer.

Faute de prendre une décision rapide, positive et indépendante sur cette question devenue fondamentale, les universités se placent dans la position la plus contradictoire et la plus périlleuse qui soit: celle d'être sous la dépendance quasi-exclusive d'une source extérieure, unique et discrétionnaire de revenu—le gouvernement provincial—tout en affirmant la prétention qui menace de devenir absurde dans le contexte, d'être des institutions autonomes et non politiques. Il est urgent, enfin, de se rendre compte qu'il est devenu impossible de sauvegarder l'indépendance essentielle des universités sans l'appui soutenu et actif du corps professoral.

D'autre part, quant à la liberté d'expression académique, laquelle est nécessairement fonction de l'audace à exprimer ses pensées et de la capacité d'assumer les risques de ses actes, il semble bien qu'on est loin d'en avoir trouvé les limites. Il est vrai que la liberté d'expression sur les sujets de la religion et même de la philosophie est, en principe, restreinte pour tous les professeurs, y compris ceux des facultés non canoniques. Par ailleurs, les pressions idéologiques, sociales et politiques, sur les universitaires, qui sont actuellement si fortes ailleurs dans le monde, en particulier aux Etats-Unis, sont par comparaison minimes ici. Pour autant que l'université a dû protéger ses professeurs contre de telles pressions, on peut dire que, dans l'ensemble, elle s'est bien acquittée de sa responsabilité.

Mais l'indépendance et la liberté, dont jouissent les professeurs au sein de l'université, menacent de conduire à des résultats tout opposés à ceux qu'on devrait en attendre si celle-ci n'y joint pas la définition de standards académiques généraux. Sans de tels standards aucune tradition universitaire ne pourrait s'implanter chez nous. Malheureusement, on commence à peine à considérer cette question pourtant capitale. Très sagement, il semble bien que la direction de l'université attend que l'association des professeurs lui soumette éventuellement sur le sujet un projet élaboré, mais celle-ci ne s'est pas encore appliquée sérieusement à cette tâche. Cette absence de standards académiques, en rendant obligatoires des définitions tout individuelles, ne facilite pas, bien entendu, le développement d'une éthique professionnelle chez l'universitaire.

3 — Faculté.

Si l'université procure le contexte académique général, dans lequel s'insère la vie de l'universitaire, il revient à la faculté d'en établir les modalités spécifiques. Pour apprécier la condition universitaire à l'intérieur de la faculté, il est important de re-

tenir qu'elle est de fondation récente. Par suite, outre que les problèmes d'organisation et d'administration internes occupent une part considérable des préoccupations et du temps des professeurs, il est normal que les influences et les ordres de préoccupation venant de l'extérieur occupent une place importante dans la vie académique. Jusqu'à récemment, ce furent surtout les réactions négatives qui conditionnèrent le climat général de la faculté; depuis quelque temps celui-ci se définit davantage en fonction des réactions positives, c'est-à-dire des offres de travaux commandités et de participation aux diverses activités extra-universitaires. Tout en reconnaissant le caractère normal de ce conditionnement, il faut tâcher d'en minimiser l'influence en développant, par ailleurs, un sens rigoureux de la vie académique à l'intérieur de la faculté. Si on n'y parvenait pas, on courrait le risque d'y voir s'introduire une échelle d'appréciation de l'activité de l'universitaire qui serait établie d'après des critères et des intérêts non académiques. Dans une telle éventualité, les intentions académiques des professeurs individuels seraient empêchées de se concrétiser dans des attitudes, des conduites et des oeuvres.

4 — Associations scientifiques.

Si l'universitaire n'a pas la possibilité de se situer par rapport à son propre public, c'est-à-dire le public académique, il lui sera difficile de développer et de maintenir dans son enseignement et dans ses travaux les standards requis. Il va de soi qu'il a besoin du contact, des conseils et des critiques de ses collègues de l'extérieur. Les associations scientifiques ont justement pour objectif de rencontrer en partie cette condition. Or il faut déplorer qu'il n'existe pas encore, pour la majorité de nos universitaires, d'association qui satisfasse ce besoin primordial. Quelques-uns ont, semble-t-il, trouvé dans les cadres de la **Canadian Political Science Association** un certain support, de la sympathie et une certaine stimulation. Mais ce sont des cas isolés. Si l'association internationale des sociologues de langue française devenait en mesure d'élargir effectivement le contexte limité où elle opère actuellement, quelques autres pourraient y trouver les cadres d'appui qu'il se cherchent. Néanmoins, l'association qui permet immédiatement et pour l'ensemble le plus d'espoir est l'ACFAS. De création toute récente, la section des sciences de l'homme de cette association a déjà prouvé qu'elle est susceptible d'une grande vitalité et que son existence répond à un besoin profondément ressenti. Au cours du prochain congrès, les membres devraient prendre le temps d'examiner soi-

gneusement les possibilités qu'ouvre leur association et les moyens susceptibles d'actualiser ces possibilités.

FONCTIONS ACADEMIQUES DE L'UNIVERSITAIRE

L'université emploie primairement le professeur en vue de l'enseignement et de la formation d'étudiants. Jusqu'à tout récemment cette fonction a été virtuellement la seule qu'ait accomplie l'universitaire mais, de plus en plus, à cette première fonction s'est ajoutée celle de la recherche. On admet aujourd'hui que la fonction d'enseignement s'enracine et se prolonge normalement dans la recherche théorique ou empirique. Il reste à voir que la fonction de chercheur est indépendante en soi de celle de l'enseignement et qu'il se trouve, dès maintenant, dans nos facultés des chercheurs qui ont une formation académique identique à celle des professeurs et auxquels l'université devrait octroyer des statuts équivalents. Pour être accomplies adéquatement, les fonctions académiques supposent, outre l'intégration par l'universitaire d'une mentalité et d'une éthique académiques, que l'université possède des services de bibliothèques et de laboratoires adéquats et que le professeur soit en mesure de compenser les lacunes de son propre milieu par des séjours d'études à l'extérieur.

1 – Enseignement.

L'enseignement universitaire pose essentiellement une ancienne question qui est, pourtant, toujours d'actualité: celle des relations entre maîtres et étudiants. Cette question doit être elle-même envisagée par rapport au système général d'éducation. Notre traditionnel système occidental traverse aujourd'hui, dans tous les milieux, une crise profonde due en partie au fait qu'il s'adapte difficilement aux exigences pédagogiques de plusieurs disciplines modernes et en partie au fait qu'il ne s'est pas ajusté à l'évolution des structures sociales. En outre, dans notre milieu, la transition du collège à l'université est particulièrement difficile. Il ne s'agit pas simplement pour le professeur de communiquer aux étudiants des connaissances nouvelles qui viendront s'ajouter à celles que le collège lui a enseignées. Il s'agit en même temps de faire naître l'esprit qui permettra d'intégrer et de comprendre ces connaissances. En ce qui concerne l'enseignement des sciences de l'homme dans nos universités, le travail d'éducation, qui n'est pas simple, consiste essentiellement à rendre l'étudiant apte à ré-assumer sa culture (je n'entends pas seulement par là la langue et la religion) au plan même de l'es-

prit et des méthodes de la sociologie ou de l'économique à la réception desquelles sa formation humaniste l'a mal préparé. Le problème ainsi posé ouvre un vaste horizon à la réflexion et à la recherche, horizon qui, au-delà de l'enseignement proprement dit, débouche sur les buts qu'il faut assigner à la formation universitaire. Actuellement, sous la pression du développement technologique et des normes capitalistes de nos sociétés et parce que l'activité scientifique est devenue une arme de plus dans la lutte de puissance que se livrent les grands Etats, on est en train de définir ces buts en fonction des exigences quantitatives plutôt que qualitatives. Céder sans examen à ces diverses pressions comme on semble vouloir le faire en certains milieux, engendrerait nécessairement une baisse continue des standards académiques dans les programmes d'enseignement. Une telle orientation peut aboutir à de graves conséquences surtout dans les pays économiquement et intellectuellement sous-développés: ces pays, se trouvant dans l'obligation de chercher ailleurs leurs normes et directives scientifiques faute d'avoir formé leurs propres savants et chercheurs, seraient soumis à la forme la plus pernicieuse qui soit de colonialisme: le colonialisme intellectuel.

Faute d'être parvenu à préciser les buts que les conditions de notre époque exigent et à les concrétiser dans les structures académiques et les programmes des cours, l'enseignement du professeur individuel, quelles que soient par ailleurs ses connaissances et ses qualités pédagogiques, restera un effort de bonne volonté accompli dans l'inquiétude et qui, trop souvent, provoque chez l'étudiant frustration, malaise ou crise. La question est d'autant plus grave que c'est surtout par le travail éventuel de nos étudiants actuels que le renouvellement culturel dont notre société a besoin pourra s'accomplir.

2 – La recherche.

Le progrès des sciences est dû, dans une large mesure, aux efforts accomplis par les savants pour répondre à des ordres de problèmes qui s'enracinent dans les besoins d'une époque. Sans ce stimulus externe, l'activité scientifique, se ramenant virtuellement à l'enseignement, finirait par se cristalliser dans les manuels et dans la répétition d'expériences de laboratoires. Néanmoins, lorsqu'elle prend la forme de "travail commandité", la recherche menace souvent d'être stérile du point de vue scientifique si le chercheur ne dispose pas par ailleurs de temps, de facilités de laboratoire, d'argent et de liberté pour poursuivre sur un plan parallèle une recherche indépendante.

Dans notre milieu universitaire, il est grand temps de décider

ce que nous voulons être: des adeptes d'une technique ou des hommes de science. Il n'est plus possible de reporter la définition de nous-mêmes à une date ultérieure. Allons-nous nous contenter de satisfaire passivement les demandes qui viennent de tous les secteurs sociaux et de répondre aux questions posées, ou bien allons-nous, en même temps, tenter, une fois les exigences du travail commandité satisfaites, de re-traduire et de poursuivre l'analyse au bénéfice de la culture scientifique? Est-il illusoire d'entreprendre des recherches à long terme, individuelles ou collectives, sur notre milieu; de participer aux efforts d'élaboration théorique de nos disciplines; enfin, de s'attacher à l'étude de questions qui n'intéressent pas directement notre société? Est-ce vraiment par trop audacieux de se donner comme but la production d'articles et de livres de caractère académique? On a dit parfois qu'il est vraiment superflu de se donner tant de mal puisqu'il se poursuit ailleurs des recherches scientifiques dont on peut profiter par la lecture des articles et des livres qui en résultent éventuellement. La fonction des universitaires canadiens-français serait alors de faire bénéficier leur société des connaissances "précieuses" qu'ils auraient ainsi acquises. On a souvent l'impression au surplus que c'est par rapport à une telle définition du rôle académique de l'universitaire canadien-français que s'est formulée la fameuse idéologie du "carefour des cultures": un carefour où toutes les routes viennent aboutir mais d'où aucune ne sort. Il aura été parfaitement inutile, et même ridicule, de s'être donné tant de mal pour faire connaitre les facultés à l'extérieur par des visites et des contacts si des signes d'une réelle capacité académique ne se manifestent pas bientôt. Cette question, qui a en elle-même une certaine importance, n'est d'ailleurs pas ce qui doit nous préoccuper le plus. Si une option exigeante et clairement définie n'est pas prise immédiatement, toute la génération actuelle d'universitaires menace d'être perdue pour la culture scientifique. Le mal en serait incalculable même si notre société ne prenait jamais conscience de ce qu'elle aurait perdu. Mais, si nous voulons vraiment que nos efforts débouchent sur le plan académique, il n'y a qu'une seule façon de rendre notre option effective: il faut organiser dans nos facultés des centres de recherches suffisamment dotés et adéquatement définis et structurés; et comme tout travail de recherches doit se prolonger dans des publications, il est urgent que nous ayons une revue scientifique pour nous exprimer et à laquelle seraient appelés à contribuer tous les spécialistes des sciences de l'homme de langue française. Seulement alors nous pourrons actualiser nos possibilités, nous si-

tuer par rapport à un public académique et être à la hauteur d'une responsabilité fondamentale et irremplaçable.

Il ressort de la description du contexte académique et de l'état de l'enseignement et des recherches, que les cadres institutionnels d'une vie académique existent dans nos universités. Il s'agit d'en tirer parti au maximum tout en les corrigeant ou en les développant s'il y a lieu. Mais, il se dégage clairement de notre étude que la principale tâche qui s'impose est de parvenir à l'établissement de standards académiques. Depuis vingt ans, l'université a consacré beaucoup d'efforts et investi beaucoup d'argent pour former de nouveaux départements, introduire de nouveaux cours, de même que pour créer des laboratoires et améliorer les bibliothèques. Le temps est maintenant venu de se demander quel est le sens de ce développement: à quoi doivent servir ces départements, cours, laboratoires et bibliothèques? La question qui se pose est celle de définir l'esprit qui doit imprégner le contexte académique dans notre milieu, bref de définir l'université. Le problème des moyens ne doit pas faire oublier celui des buts. Pour être mené à bien, un tel effort de réflexion suppose le travail conjoint et la collaboration constante des autorités de l'université et de l'association des professeurs.

CONCLUSION

Cette étude a tâché de reconstituer certains aspects de la condition d'universitaire dans la société canadienne-française en partant de l'évolution socio-culturelle qui s'est produite depuis la fin de la première guerre mondiale et plus particulièrement depuis vingt ans. J'ai placé au centre de mes analyses le besoin si généralement ressenti, surtout parmi les groupes sociaux qui ont été le plus affectés par l'évolution en cours, de la nécessité d'un ré-ajustement structurel et d'un renouvellement de la culture et j'ai exprimé mon espoir dans les sciences de l'homme pour aider à effectuer ce ré-ajustement et ce renouvellement. Cet espoir ne se fonde d'ailleurs pas sur le postulat naïf d'une supposée infaillibilité de ces disciplines, mais sur le fait que leurs méthodes et leurs normes ont été conçues et élaborées surtout par rapport au type moderne de société. Par ailleurs, les points de vue et objectifs, découlant de la persistance des méthodes et des normes associées au type traditionnel de société, ont -t- considérés comme des résistances qui peuvent entraver et peut-être retarder le développement prévisible mais non pas

à l'arrêter. Si cette perspective possède quelque validité, le contexte actuel de la société canadienne-française se définirait par la co-existence de deux types de sociétés et par la présence de deux mentalités correspondant chacune à l'une ou l'autre type de société, la violence du choc entre ces deux sociétés et mentalités étant elle-même fonction du caractère rapide et intensif du développement en cours. Ainsi donc il n'y aurait pas lieu de se surprendre du fait que les mentalités ne soient pas encore parvenues à s'ajuster aux nouvelles conditions infrastructurelles, écologiques et sociologiques. Il est d'ailleurs normal qu'une certaine tension constante existe entre les mentalités et les conditionnements structurels pourvu que cette tension s'exprime dans des formes affirmatives de mises en question et de solutions. Enfin, il faudrait prévoir que l'essor récent des sciences de l'homme dans notre société ira croissant dans la mesure où la tendance actuelle vers l'industrialisation et l'urbanisation persistera dans les années à venir.

Après avoir situé la condition d'universitaire dans ce contexte dynamique, il s'est dégagé plusieurs ordres de questions tant sur le plan des universitaires individuels et des groupes sociaux que du milieu académique: absence de traditions et de définition de soi comme universitaire chez l'individu; ampleur des besoins et carence des ressources intellectuelles adéquates parmi les groupes sociaux, d'où multiples pressions sur l'universitaire auxquelles celui-ci n'a pas le droit de se dérober purement et simplement; développement rapide des cadres académiques et incomplète maturation de l'esprit et des standards correspondants, d'où absence d'éthique professionnelle contraignante. Autant d'éléments de situation qui ont permis de cerner dans son ensemble la condition d'universitaire. Par ailleurs, les analyses ont convergé vers un problème central: celui de la définition des buts qu'il faut assigner aux moyens mis par la société à la disposition de l'universitaire. Les moyens, on l'a vu, sont, sous plusieurs aspects, incomplets et limités, mais des possibilités concrètes et immédiates de réforme se sont généralement présentées d'elles-mêmes au fur et à mesure des analyses. Il s'agit seulement de savoir vouloir et de profiter au maximum des circonstances. Par ailleurs, on a été conduit à reconnaître que les moyens eux-mêmes restent mal utilisés parce qu'on n'est pas encore parvenu à formuler, de façon rigoureuse, à quoi ils doivent servir. Cette absence de définition des buts, dont on a reconnu le caractère normal, ne peut cependant pas se perpétuer si on ne veut pas frustrer la société de la nouvelle dimension intellectuelle et culturelle qu'elle est en passe d'acquérir. Or, il est apparu que

ces buts ne peuvent être définis que par les universitaires eux-mêmes et que de l'intérieur du milieu académique.

Enfin, dans la formulation d'aspects importants de la condition universitaire, il faut tenir compte du climat psychologique qui l'imprègne. Il se présente généralement comme un état de profonde solitude spirituelle et intellectuelle. Le danger existe, croyons-nous, de chercher à apaiser et à refouler ce qu'il y a de déprimant dans cet état psychologique par l'élaboration d'un faux climat de communauté intellectuelle et d'un pseudo-idéal de responsabilité sociale qui ferait de l'université et de l'activité intellectuelle un outil de plus au service des idéologies politiques de notre temps et des ambitions étatiques de domination mondiale. Mais un danger plus immédiat et plus précis encore existe pour les universitaires canadiens-français: celui de croire surmonter leur solitude en acceptant les stimulations et les solidarités que propose le nationalisme local. Dans un cas comme dans l'autre, le mal, pour l'activité intellectuelle dans notre milieu, en serait irrémédiable.

L'alternative à ces "mises en forme" et à ces "synchronisations" artificielles et pernicieuses se dégage du contexte même que nous avons reconstitué: il s'agit de fixer, de l'intérieur, par la définition de standards académiques indépendants, les cadres objectifs de référence par rapport auxquels l'universitaire pourra se situer et orienter ses activités. Pour le reste, la condition d'universitaire ne peut être vécue qu'en étant pleinement assumée par des individus.

Léon DION

Faites vos jeux

Une démocratie arrêtée

Chacun remarque, dans la démocratie américaine, des symptômes de dégénérescence: conformisme de l'électorat, absence d'opposition véritable, ressemblance et interchangeabilité des partis, corruption électorale, unanimité idéologique de la masse des Américains, et une certaine forme de pourrissement plus récente, imputable au conditionnement quasi mécanique de l'électeur par une publicité électorale empruntant les techniques de la réclame commerciale en vue d'une basse et dangereuse efficacité.

La tradition démocratique, l'intention profonde et le ressort de toute vraie démocratie, sont d'essence révolutionnaire; mais la démocratie, aux Etats-Unis, est parvenue au point où elle paraît survivre à la causalité révolutionnaire du mouvement démocratique universel.

Cet effacement de son principe se manifeste de plusieurs façons. La démocratie américaine, cadavre de la révolution, ne semble plus capable de préserver ses propres rouages, qu'elle laisse détériorer, sans s'inquiéter, par l'envahissement des techniques de propagande électorale, par la ressemblance calculée de l'opposition et du pouvoir, par la technique du divertissement systématique des masses, etc. Comme forme politique, elle n'est plus, croit-on, une conquête à parfaire, ou à poursuivre; et, par ailleurs, on n'y analyse point, non plus qu'on organise, du moins du côté populaire, les forces en présence. En d'autres termes, ni le contenant ni le contenu de la démocratie américaine ne sont l'objet de la vigilance des masses.

Cette démocratie a perdu en effet le souci de définir avec soin les conditions de son exercice. Elle semble tenir ses institutions et son expression actuelles pour suffisantes, pour données, acquises, indiscutables, traditionnelles, désormais gratuites, mais maintenant hors d'atteinte pour l'inquiétude démocratique elle-même. L'esprit démocratique, toujours insatisfait, toujours critique, n'a plus sa place dans le conformisme actuel, qui est au fond l'attitude, non seulement officielle, mais courante, d'une

démocratie détournée de ses fins, d'une démocratie confisquée au profit de l'habile domination capitaliste. La phase actuelle de l'histoire démocratique chez nos voisins correspond à un règne ploutocratique qui se soucie peu des intérêts du peuple et qui a appris, à l'usage, comment se servir, sans contre-révolution, d'un pouvoir légalement populaire mais maniable à volonté pour les fins du petit nombre. C'est précisément derrière les formes républicaines que la ploutocratie se met à couvert, car celles-ci fournissent l'illusion de la liberté.

En Europe, au contraire, des préoccupations révolutionnaires ont toujours répondu aux dominations qui se sont succédé, et la Révolution française ne fut que le début et l'inspiration d'une démocratie sans cesse renaissante: la révolution prolétarienne succéda à la révolution bourgeoise, les socialistes succédèrent à Rousseau; les syndicats succédèrent aux clubs révolutionnaires; la Commune prit la place de la Convention. Mais l'Amérique ne connut pour ainsi dire rien de tel.

Lorsqu'on lit l'histoire de la guerre de l'Indépendance, des questions surgissent. L'élan républicain initial, en Amérique, eut-il une teneur équivalente à celle qu'il devait avoir dans la France de 1789? Le rapport de peuple à souverain était-il comparable? La guerre de l'Indépendance ne fut-elle pas au moins autant l'éclatement d'une tension de colonie à métropole, concurrentes économiques, que l'effet d'une revendication constitutionnelle? Bref, le problème politique américain, en 1775, était-il celui-là même qui avait poussé les écrivains, en France, à remettre en question le gouvernement monarchique?

La démocratie américaine fut prise dans les idées flottantes de l'époque, à l'occasion de la naissance d'un nouvel Etat souverain, dont les fins étaient d'ailleurs bien servies par elles. Il n'y a pas, immédiatement derrière la révolution américaine, l'effroyable oppression des Bourbons et de leur Cour, ni cette image dramatique et si profondément révolutionnaire du peuple montant à l'assaut de la noblesse pour en finir avec un mensonge politique de plusieurs siècles. Une ère de despotisme s'écroulait, avec la prise de la Bastille, et une époque incroyablement nouvelle s'ouvrait. La révolution américaine n'eut pas cette éclatante signification, et, à travers l'histoire, elle ne pouvait avoir autant de tumultueux échos, ni imprimer au même degré dans le peuple, pour ainsi dire à jamais, le signe indélébile d'une volonté politique jalousement démocratique. Au reste, le peuple américain ne fut jamais secoué par les contre-révolutions. En fait, la naissance de l'Etat nouveau fut suivie d'une longue période d'établissement, d'industrie, de défrichement et d'expansion libre, période durant laquelle les problèmes relatifs aux

relations du pouvoir et du peuple n'eurent jamais l'acuité qu'ils eurent en France. Pour la grande majorité des citoyens, ce genre de problèmes ne se posa plus guère. Il n'y a donc pas de tradition démocratique révolutionnaire, aux États-Unis. Il y a une liberté, mais une liberté de colonisateurs et d'aventuriers, une liberté tenant à l'immensité du pays et à une histoire de défricheurs et de brasseurs d'affaires en terre libre plutôt qu'à l'action et à la vigilance politiques. Tout y a grandi pêle-mêle, dans un cadre constitutionnel approprié, et pendant près d'un demi-siècle, peut-être, il n'y eut pour ainsi dire pas de ferment de guerre civile, si l'on excepte les tensions entre le Nord et le Sud, problème bien spécial. De toute évidence, ce peuple n'a pas connu les frondes, les ligues, les comités de salut public. Le peuple armé et menaçant n'y a jamais fait marcher un gouvernement provisoire, comme fit le peuple de Paris aux premiers jours de la révolution de 1848; l'Etat n'y fut jamais gouverné de la rue, comme il le fut littéralement à Paris en 1848, puis en 1871. La démocratie y a vécu comme tout le le reste dans l'Union, par improvisation, activité privée, indépendance libérale, dans un cadre politique lointain et sous un gouvernement d'affaires. Les Américains étaient riches de liberté, au siècle dernier, riches, avec surabondance, comme des héritiers, d'une liberté procédant autant de la nature physique que de la Constitution. Les marchands, les industriels, le peuple paysan, les chercheurs d'or, les explorateurs, les navigateurs, les financiers, et tous les affairistes, avaient leur patrie, leur liberté et leur vague république.

Aujourd'hui, comme sauvegarde de la liberté et d'un reste de pensée démocratique, il y a le souvenir heureux de toute cette improvisation géante accomplie dans la joie de créer et l'absence de pouvoir redoutable. Mais il s'agit là d'une simple tradition d'habitude, de sentiment, de souvenir, de formulation constitutionnelle, ce qui dispose mal à organiser la vie politique en fonction d'une liberté sans cesse à parfaire, — de sorte que la démocratie y est en péril.

Mais cependant, aux Etats-Unis comme ailleurs, en un secteur précis, l'oppression devait venir avec l'industrialisation, un prolétariat se constituer, une situation révolutionnaire se développer.

La première fois qu'une nécessité démocratique tragique s'y fit sentir, si l'on excepte le problème noir, ce fut lorsque le prolétariat eut commencé d'être et de s'identifier comme tel. C'est alors que le sens de la liberté et de la république cessa temporairement d'être celui que conçoivent des colons libérés d'une métropole et laissés à même de se déployer sur tout un continent. Liberté et république cessèrent pour un temps d'être d'agréables souvenirs d'histoire ou une facile et peu exigeante réalité con-

temporaine. Ils prirent un sens nouveau pour les prolétaires; ces mots chargés soudain d'un sens ne passaient plus dans le discours purement patriotique: le problème politique se posa d'une manière aiguë.

Il y eut donc des révolutionnaires. Ils empruntèrent à la conscience européenne ce qu'elle savait de la liberté, de la république et de l'égalité. Il y eut des socialistes, des spécialistes de l'action directe, des agitateurs, et les syndicats se reconnurent comme des agents du prolétariat pour la victoire économique et politique de ce dernier, dans la plus pure tradition du peuple revendicateur, une tradition bien nouvelle en Amérique.

Il est vraisemblable que la révolution industrielle eût pu produire, chez nos voisins, malgré les différences de l'histoire, des conséquences politiques un peu semblables à celles que l'on vit en Europe. L'agitation politique, la conscience de classe, le prolongement de l'action syndicale sur le plan politique, tout cela paraissait devoir être la ligne selon laquelle les Chevaliers du Travail, vers la fin du siècle, allaient organiser les masses, gardiennes du pouvoir républicain. Mais l'action syndicale révolutionnaire allait subir une fatale traverse avec l'apparition de la Fédération américaine du travail, guidée par un homme dont la pensée devait contribuer fortement à infléchir tout le mouvement social de son pays, Samuel Gompers.

Gompers et la plupart des chefs syndicaux marquants depuis Gompers, ont rompu, peut-être pour un siècle, l'esprit politique de la classe ouvrière américaine et opéré du même coup la dissolution du ferment révolutionnaire profond dont la société américaine commençait d'éprouver les effets au début du siècle. Il ruina la vocation démocratique de l'ouvrier par une politique fondamentale de lâche composition avec le pouvoir. Plutôt que de construire, au sein de la république, une force indépendante par la préservation du principe révolutionnaire des syndicats, il préféra renoncer à celui-ci pour pouvoir à l'occasion transiger avec un gouvernement qui n'était guère républicain que de nom et qui déjà était l'instrument bien en main de la ploutocratie capitaliste. Pour cela, il fallait couper le mouvement ouvrier de toute préoccupation doctrinaire, et inventer le pragmatisme. Cette opération eut pour effet de tarir la seule source puissante d'esprit vivement républicain dans la nation; ce ne fut pas simplement au désavantage de l'ouvrier, mais aussi à celui de la république elle-même, qui cessa de porter en elle les exigences incoercibles d'un peuple militant.

Toute la politique capitaliste a consisté depuis à éviter d'éveiller le corps social de cet assoupissement. Il allait effectivement sortir de sa torpeur en 1933, lorsque Roosevelt intervint pour

consentir des mesures propres à prévenir un ressaisissement de la démocratie militante.

La responsabilité historique de Gompers et de ses émules est écrasante. Par son attitude à l'égard des détenteurs véritables du pouvoir civil, il reconnaissait implicitement que l'Etat constituait une puissance de caractère partial et supérieur au peuple lui-même, avec laquelle il s'agissait de discuter, bien sûr, mais que, en bonne logique, il fallait admettre tel qu'il était, avec son régime. C'était consentir officiellement à l'aliénation de l'Etat. C'était le consacrer tel qu'il se présente et confesser que, tout démocratique qu'il soit en apparence, l'Etat, en fait, constitue normalement le bras républicain de puissances occultes et antidémocratiques. Mais l'Etat ainsi placé, ainsi protégé par cette grave déviation de la dialectique démocratique, mis à l'abri d'une critique de fond, et surtout, situé, par les soins de l'ouvrier militant, hors du tir révolutionnaire, l'Etat soi-disant républicain pouvait à loisir, désormais, parfaire sa propre aliénation, consolider son autonomie extra-républicaine. Il pouvait maintenant élaborer les techniques propres à perpétuer cette aliénation.

Il est avéré que les révolutionnaires ne réussirent pas. Le courant qui les réduisit à n'être rien eut du reste beaucoup d'ampleur. La lutte syndicale se fit, à n'en point douter, mais, depuis Gompers, elle n'eut jamais qu'un sens réduit, même après la naissance du C.I.O.: ce fut la concurrence des producteurs, d'un côté les propriétaires, de l'autre les travailleurs, — concurrence souvent violente, parfois armée, négociations, trêves, conventions collectives, à une échelle quelquefois gigantesque comme dans les conflits des charbonnages, mais sans l'ombre d'une projection politique profonde, même lorsque l'Etat, durant la guerre, fut directement défié par la volonté de Lewis: les grèves des charbonnages visaient les propriétaires des mines, et Lewis, s'appuyant sur à peu près tout ce qu'il y avait de mineurs dans le pays, mettait le pouvoir civil à un défi dirigé contre toute autre chose que le pouvoir civil. Les grèves de l'acier, des charbonnages et de l'industrie de l'automobile furent de terribles révoltes, mais sans conscience politique pour la peine, si l'on excepte celle de certains communistes, mêlés aux grèves, mais nettement débordés par les syndicalistes d'affaires et réduits à un rayon d'influence dérisoire.

L'histoire syndicale américaine depuis le début du siècle a par là quelque chose d'une curiosité historique. C'est que les travailleurs américains, au lieu d'une révolution politique, firent des révoltes privées et purement syndicales, défiant parfois le gouvernement, considéré simplement comme l'allié habituel

de leurs adversaires dans une guerre privée. Aux Etats-Unis, tout est affaire, et tout est affaire privée; c'est là l'esprit que la liberté y a produit. On y est entrepreneur de n'importe quoi, sur un marché libre; on y est même entrepreneur de batailles privées, comme dans le Far-West, ou dans les contre-grèves, organisées par des agences, – ou bien entrepreneur de meurtres. On y devient fameux et riche, si l'on réussit, que ce soit un consortium, un cirque, un spectacle, une organisation de la pègre, une entreprise d'évangélisation, ou un vaste syndicat. Les luttes syndicales furent de l'entreprise privée, dans ce pays de l'entreprise privée.

Sans doute, l'inconscience américaine en politique a-t-elle de multiples causes, signalées plus haut, et d'autres: la propagande et un ensemble de mythes qui influent sur la mentalité du citoyen, mythe de la réussite individuelle possible à tout Américain, mythe de l'argent, orientation matérialiste et conformiste de presque toute la culture, etc. Mais ce n'est pas mon point, et rien de cela n'efface le problème, à mon avis fondamental, que l'on peut poser en ces termes: cet immense phénomène politique assez incohérent, improvisé et mal pensé qu'on appelle démocratie américaine, ce jeu trop grand, ce jeu démesuré que les joueurs eux-mêmes ne comprennent pas, abandonnant leurs pièces aux effets bizarres de leurs calculs agités et peu profonds, cette pseudo-démocratie libérale et assez vaine, comment retrouvera-t-elle une loi des forces, un principe de tension, une dichotomie pouvoir-opposition qui ait un sens? Par où reprendre l'articulation révolutionnaire de cette politique aujourd'hui si pleine de conventions, d'artifices officiels et de pompeuse nullité? Car, dans la politique américaine, la démocratie n'a pour ainsi dire pas de commencement. Elle est formelle, elle est constitutionnelle, mais elle n'a pas d'assise dans le réel; elle flotte, au-dessus du peuple, au-dessus des choses, à partir des textes, de la vanité patriotique et d'un agnosticisme politique sans autre exemple dans l'univers.

Il ne s'agit pas de peu de choses: il s'agit de voir comment, quand et à la faveur de quoi la non-confiance commencera de jouer dans la politique intérieure américaine. On pense que le peuple, et spécialement le peuple organisé, pourrait avoir quelques points de repères leur permettant de se concevoir eux-mêmes comme non-solidaires du pouvoir, réfractaires aux mythes conservateurs; portés à cela par leur situation autant que par leurs penseurs et par les mots d'ordre de leurs organisations. Par ce chemin peu commun en Amérique, le peuple exercerait une volonté politique et il trouverait peut-être, grâce à un certain nombre de conditions et de dispositions de cette espèce,

une voie enfin normale pour l'expression de sa volonté politique. Mais d'où viendrait pareil renversement?

On voit mal comment ce peuple, que son mode de vie tend à rendre acéphale, retrouverait à proche échéance une mentalité politique adulte, des idées et une organisation politique à la mesure de l'étendue du pays. Comment cette nation résoudra-t-elle son problème démocratique? L'éloignement infini où, de parti-pris, le pouvoir politique de ce pays s'était retiré pour favoriser la liberté, cet éloignement a fait que, chacun vaquant frénétiquement à ses occupations individuelles, nul Américain, pour ainsi dire, n'a jamais pu retrouver le sens de l'action politique vraiment démocratique. Pouvoir trop lointain, trop libéral en apparence; individualisme trop poussé; ces deux termes se rejoignent mal. Mais ce vide entre l'Etat et le citoyen tue toute opposition de quelque envergure, donc toute action démocratique, et l'Etat y a paradoxalement presque la hauteur d'une monarchie de droit divin. Cet Etat démocratique a fait ainsi le vide autour de lui, en annulant le sens politique des citoyens, non directement et sciemment sans doute à l'origine. La formule américaine de gouvernement, si contraire aux tyrannies millénaires qui avaient précédé la guerre de l'Indépendance, a engendré d'autre part une révérence très marquée, un préjugé très favorable, chez les citoyens, pour la Constitution, qui représente pour eux la liberté. On cherche donc ce qui pourrait y réunir et solidariser politiquement le peuple épars.

Le mouvement ouvrier y réussirait peut-être. Il est le seul, en tout cas, à présenter quelque cohésion chez une nation aussi libérale. Mais il est immense, mal structuré, donc difficile à orienter et il est politiquement dépourvu d'idées.

Une expérience importante viendra peut-être du Canada, plutôt. Notre pays, dans le premier quart de ce siècle, avait pris une figure politique assez semblable, par ces côtés, à celle des Etats-Unis. Mais Woodsworth, sur ce continent, a changé plus de choses qu'il n'y paraît encore. Le succès de son parti se fait attendre; mais le P.S.D. ou toute formation politique nationale qui serait dans sa filiation, peut rendre la démocratie canadienne à elle-même, ce qui, en Amérique, ne serait pas sans conséquence. Ce parti est actuellement le seul qui puisse apporter ceci: le rétablissement de la démocratie par l'unique biais possible, c'est-à-dire par le regroupement des forces populaires contre l'éternelle conspiration antidémocratique, conduite cette fois par la ploutocratie.

La démocratie américaine est si compromise qu'elle ne cherche même pas à surveiller de près l'évolution de ses formes, et nous voyons qu'elle se laisse envahir par les pratiques les plus

contraires à l'esprit démocratique, disions-nous au début. Une vraie démocratie, je veux dire celle d'un peuple solidarisé autour de ses intérêts propres, retrouverait tout de suite sa jeunesse institutionnelle: elle redeviendrait très prompte à régler sa procédure, ses usages, ses pratiques, ses défenses, tout comme au temps où elle définissait des constitutions. Elle ne se contenterait pas de l'acquis en ce domaine et ne continuerait plus de se prétendre démocratique sur la seule foi de son respect pour les textes anciens; elle intégrerait au système toutes les mesures nécessaires pour le régler d'après les conditions nouvelles. En vérité, la sclérose institutionnelle de la démocratie actuelle est un signe que le peuple s'est retiré du jeu. Ce symptôme devrait alerter la nation qui parle le plus de la liberté; autrement l'on dira qu'elle en parle pour des raisons moins nobles qu'il n'y paraît et elle ne nous convaincra pas.

Pierre VADEBONCOEUR

"IL FAUT QUE LE GOUVERNEMENT DONNE L'EXEMPLE DE LA FRANCHISE, DE LA DROITURE, DE LA LOYAUTÉ: SINON, PRÊTRES, SERMONS, MESSES, VÊPRES, SALUT, TOUT CELA EST DU SOIN PERDU".

Rétif de la Bretonne,

"La Vie de mon Père" (1778)

Livres et revues

Notes sur la jeune poésie

Je ne vois actuellement, au Canada français, parmi les moins de trente ans, aucun romancier. (Il y a bien Claire France, mais elle n'est pas vraiment d'ici.) (1) Et quand je dis romancier, je veux dire quelqu'un qui a publié au moins un roman, quelle que soit sa valeur; cela suffit, dans notre patelin, pour recevoir le titre et les honneurs. Je ne vois guère, non plus, de critiques ou d'essayistes en herbe. Quant aux spécialistes, sociologues, historiens ou autres, ils sont occupés à maîtriser des techniques; nous en entendrons parler dans dix ans. On se prend à penser que, décidément, la jeunesse canadienne-française n'écrit pas beaucoup.

Mais pardon. Il y a des poètes. Des poètes à la douzaine. A l'Hexagone, chez Erta, aux Editions d'Orphée, au collège Sainte-Marie, et quand on n'a pas d'éditeur, ma foi, on se publie à compte d'auteur. Evidemment, un recueil de poèmes, aujourd'hui, c'est mince, l'édition n'en coûte pas cher — et, disent, les mauvaises langues, c'est moins long et moins fatigant à écrire qu'un roman. Comment ne pas croire qu'un certain penchant à la facilité, à l'effusion littéraire informe, soit pour quelque chose dans cette floraison de vocations poétiques? La poésie est une merveilleuse occasion d'écrire sans avoir à s'inquiéter de la syntaxe, ou de la rigueur de la pensée. Il peut suffire d'avoir lu trois pages d'Eluard ou de Reverdy, et de s'abandonner à l'automatisme des mots, pour bâtir des poèmes qui, l'obscurité aidant, auront un air tout à fait convenable à la foire de la jeune poésie.

Le plus simple serait évidemment de considérer tout cela comme une forme plus ou moins spiritualisée d'acné juvénile, et d'en sourire avec indulgence. Nous y sommes d'ailleurs portés par une tenace méfiance à l'égard de toute valeur poétique qui n'est consacrée ni par le temps, ni par les critiques de "là-bas". Je pense, moi, que nous aurions tort d'être aussi désinvoltes à l'égard de la jeune poésie. Non seulement parce qu'elle nous offre assez souvent des choses belles et vraies, mais aussi parce que la poésie me paraît constituer, pour la jeunesse d'aujourd'hui, un mode d'expression **privilégié.** Je crois entendre dans ces petits livres de vers, à demi étouffée, la voix d'une génération. Une génération qui trouve dans la poésie, et là seulement (ou presque), le moyen d'exprimer ses inquiétudes et ses espoirs, ses contradictions, ce dont elle souffre et ce dont elle vit. La jeunesse canadienne-française ne s'exprime avec un peu de cons-

---

(1) N.D.L.R. — Curieux destin que celui de cette Claire France! Pour la revue parisienne LA TABLE RONDE, Claire France (de son vrai nom Claire Morin, de Québec) n'est pas un auteur français, mais un auteur étranger.

tance, qu'en poésie. Et sans doute existe-t-il, à cet état de fait, des raisons proprement littéraires. Un romancier, chez nous, n'est le fils de personne; tandis que nous avons, en poésie, des antécédents, des garanties, des assurances considérables. On se réclame plus facilement de Saint-Denys-Garneau, d'Alain Grandbois, que de Roger Lemelin ou de Robert Charbonneau. Un jeune poète, même révolté, même iconoclaste — et peut-être même parce qu'il l'est —, peut avoir, au Canada français, l'impression de continuer ou de dépasser; le romancier ne fait encore que commencer.

Mais les faits de littérature n'expliquent pas tout. Si tant de jeunes gens, aujourd'hui, dans notre milieu, entrent en poésie, c'est il me semble parce qu'elle est, par excellence, le lieu du cri pur et premier, des aspirations confuses et essentielles. Quand on n'a pas envie, ou qu'on n'entrevoit pas la possibilité de s'expliquer, quand on ne trouve pas autour de soi les coordonnées nécessaires à sa propre définition, et que la nécessité d'une définition s'impose néanmoins comme celle du pain, on écrit des poèmes. Gaston Miron parlait l'autre jour, à la télévision, d'une "jeunesse perdue". Je sais bien qu'on imaginera aussitôt quelques énervés, surréalistes et barbus de préférence, le désespoir des bons parents. C'est tout simple, et ça ne donne pas à penser. Mais je me fais de cette "jeunesse perdue", pour ma part, une image beaucoup moins romantique. Et je dirai d'abord qu'elle ne me semble manquer ni d'intelligence, ni de culture, ni même de correction. Bien au contraire. Je n'en veux pour preuve qu'un petit livre fort intéressant, intitulé **La Poésie et nous** (1), qui contient les communications présentées l'an dernier à une rencontre de poètes, à Québec. Un livre de cette qualité intellectuelle n'aurait pas été possible, chez nous, il y a vingt ans; il témoigne d'un sérieux, d'une compétence tout à fait remarquables. Les auteurs n'ignorent rien des principaux débats qui se sont élevés autour de la notion de poésie. Ils ont tout lu: aussi bien Bachelard que Monnerot, Valéry, Teilhard de Chardin ou Antonin Artaud... Qu'ils parlent de la poésie même, ou de la situation qui est faite à la poésie au Canada français, on trouverait difficilement leur bon sens en défaut.

Et pourtant, le livre fermé, on sent une certaine gêne. Une certaine impatience. En somme, un sentiment assez analogue à celui que produirait la relecture, d'affilée, une dizaine de recueils de jeunes poètes. Chaque communication, chaque recueil de poèmes, vaut en soi, nous retient par ses qualités propres; mais l'ensemble donne l'impression d'un perpétuel brassage des mêmes thèmes, **ad nauseam,** malgré la volonté clairement affirmée de chaque poète d'opérer le dépassement désiré. Il y a sans doute un cul-de-sac. Un mur, sur lequel viennent se briser les meilleures volontés, les talents les plus sûrs, et qui empêche cette poésie de s'épanouir dans une nécessaire diversité. On pense à la "ronde des pas perdus" qu'évoquait déjà Saint-Denys-Garneau (mais lui du moins était le premier à la reconnaître, à la définir, tandis qu'aujourd'hui on semble la pratiquer avec une sorte de frénésie). Et Yves Préfontaine sait fort bien à qui, et de qui il parle, quand il écrit ces fortes paroles: "J'ignore vers quelle Sodome interdite nous avons regardé. Mais ce que je sais parce que je nous ai connus amers et fatigués, c'est que nous sommes une race de statues de sel."

---

(2) Aux Editions de l'Hexagone, Montréal.

Comme on le voit, les poètes eux-mêmes, ou certains d'entre eux, n'ignorent pas leur malaise. Ils partagent souvent l'impatience que nous, lecteurs, éprouvons à leur endroit. Et c'est elle, cette impatience, qui fait surgir comme une tentation, dans tous les textes de **La Poésie et nous,** la notion de l'engagement. Elle n'apparaît du reste que pour être combattue, ou présentée comme un risque très grave—je l'ai dit: les jeunes poètes ne manquent pas de bon sens. Mais, aussi bien, j'ai l'impression que ces réfutations portent à faux, qu'elles ne répondent pas à l'inquiétude véritable et justifiée qui suscite la tentation de l'engagement. Ce qui se passe, il me semble, c'est que les jeunes poètes ont senti, plus ou moins clairement, que la poésie ne se fait pas dans un vacuum, qu'elle ne se suffit pas à elle-même. On reproche aux jeunes poètes, et peut-être se le reprochent-ils aussi, de patauger sans cesse dans les mêmes bourbiers, d'exprimer constamment les mêmes petites révoltes et les mêmes timides espoirs. Comment diable voulez-vous qu'il en soit autrement? Je veux bien que la poésie soit, comme l'écrit Yves Préfontaine, **fonction supérieure à la pointe la plus aiguisée de l'esprit humain,** et qu'elle reçoive, comme le veut Wilfrid Lemoine, **une première place dans la société des hommes.** Encore faut-il que les fonctions inférieures soient assumées, et les places secondaires occupées. Ce que je veux dire, c'est que la poésie ne peut pas porter, seule, tout le poids du réel, et le transformer. Supposons même qu'elle prophétise; mais on ne prophétise pas à partir de rien. Pour évoluer, pour s'enrichir et se diversifier, la poésie est tributaire des prises de conscience qui se font autour d'elle, et dans les disciplines les plus diverses. Une poésie engagée, "sociale", pourquoi pas? A une condition, précise Michel Van Schendel: **Pour qu'une poésie soit dite sociale, il faut qu'elle soit d'abord une poésie, et qu'elle ait ingénûment des préoccupations sociales.** Tout tient dans l'**ingénûment.** C'est-à-dire que la poésie pourra intégrer ces préoccupations, le jour où, dans notre milieu, la pensée et l'expérience sociales auront atteint le degré de consistance et d'humanisme qui les rendront assimilables aux inquiétudes permanentes de l'esprit. Si la jeune poésie nous paraît stagnante, n'en accusons pas trop tôt les poètes (en tant que poètes). S'il ne s'y passe pas grand chose, c'est vraisemblablement qu'il ne se passe pas non plus grand chose autour d'elle.

Mais les poètes ne sont pas que poètes. Et l'engagement qui, prématurément accepté, risquerait d'étouffer leur poésie, rien n'empêche qu'ils le prennent ailleurs, sous d'autres formes. Je ne pense pas, ici, à un engagement de type social — bien que je ne l'exclue pas. Je pense à cet engagement qui consiste à prendre parti, ne fût-ce qu'intellectuellement, à **choisir,** à se chercher activement une **foi.** La lecture de **La Poésie et nous,** sur ce plan, laisse quelques inquiétudes; on semble se réfugier volontiers dans une sorte d'éclectisme grisâtre, où Prévert reçoit sa niche au même titre que Saint-John-Perse, où les images de l'homme présentées par Artaud, Teilhard de Chardin ou Henri Pichette sont énumérées d'un ton égal, sans préférence et sans passion. De passion, on n'en réserve que pour un seul mot: poésie. Je comprends que des poètes s'intéressent à la poésie. Mais je m'étonne un peu qu'ils soient presque muets, hors de cette enceinte sacrée. La formule de Van Schendel: **La poésie prend la responsabilité de ce qui ne va pas,** est fort belle, mais je crains qu'elle n'exprime qu'un

pieux souhait, ou même une inconsciente ironie par rapport à la réalité d'aujourd'hui. Pendant longtemps, au Canada français, la poésie a assumé presque seule la tâche de nous révéler à nous-mêmes, de nous créer une conscience. Elle n'y suffit plus. Et l'on peut penser que le salut de la poésie elle-même est fonction d'un effort de réflexion qui doit se poursuivre, parallèlement au poème, sur d'autres plans.

Gilles **MARCOTTE**

Les intermédiaires

> "Nous sommes en effet extrêmement habiles à appliquer les idées fondamentales. Les Américains ont toujours été de bons "exploiteurs" mais ils ont aussi tendance à reconnaître trop tard la nécessité de renouveler les réserves qu'ils exploitent."
>
> William H. Whyte, directeur adjoint de FORTUNE

Sous le titre "FRANCE AND FRENCH CANADA", (1) M. Jean-Marc Léger analyse les rapports France-Province de Québec.

M. Léger résume son analyse de la façon suivante: "Nostalgie pour la France catholique des rois — la "vraie" France —; admiration mêlée de méfiance pour un pays qui demeure la patrie idéale de l'esprit; ignorance et préjugés à l'égard de la France moderne; méfiance hostile à l'égard de la majorité des Français".

Hostilité, méfiance, préjugés, ignorance, complexe d'infériorité morbide, voilà les termes qui reviennent le plus souvent sous la plume de Jean-Marc Léger quand il veut caractériser l'attitude de ses compatriotes à l'égard de la France et des Français. Fallait-il écrire le mot de "francophobie"? Léger ne l'a pas pensé, et le mot n'est pas dans son article. C'est peut-être le mot qu'il fallait lâcher.

---

(1) **McGill Daily,** "The oldest College daily in the Commonwealth", numéro du 10 mars 1958. Numéro spécial sur le Canada français avec la participation de MM. Filion, Pelletier, G. Viau, A. Bluteau, M. Blain, C.-A. Shepperd, Pierre-Elliott Trudeau et autres.

En précisant que nous ne sommes pas francophobes par nature mais par dérèglement (2).

La francophobie au Canada est inversement proportionnelle au degré d'autonomie économique et institutionnelle des groupes sociaux. Plus un métier, un corps, une profession sont fermés aux Français de France, moins ils sont ouverts à la compétition étrangère, moins ils sont francophobes.

Examiné dans cette perspective, le cas du clergé québécois est intéressant. D'une part, il a su conquérir très vite son autonomie à l'égard du clergé de France. Cette autonomie était déjà inscrite dans la politique de Mgr de Laval, et on peut dire qu'elle a triomphé sous Mgr Plessis, le premier évêque d'origine purement canadienne à la fin du 18ième siècle. Le jour où les prêtres d'origine canadienne ont été plus nombreux que les prêtres d'origine française (ce qui n'avait jamais été le cas sous le régime français), le clergé québécois pouvait estimer qu'il ne devait plus rien au clergé de France. D'autre part, il a tout fait, de façon consciente et organisée, pour séparer d'un rideau opaque la France moderne de la province de Québec. Mais — et c'est ici que le paradoxe éclate — il a été de tous les groupes sociaux celui qui a entretenu, pour son compte personnel, le plus fidèlement des relations avec la France et les Français, relations d'ordre culturel, intellectuel, pastoral, contacts personnels, etc. Relations "choisies" il est vrai, puisque celles-ci s'établissaient le plus souvent avec des milieux français ou des éléments du clergé français dont nous nous contenterons de dire, pour ne blesser personne, que l'histoire ne leur a pas toujours donné raison. C'est cette France qu'ils ont appelée la "vraie" France. C'était peut-être, en effet, la vraie France, mais **leur** vraie France n'était certainement pas **toute** la France. Elle n'était pas la France que connaissent depuis 150 ans les Anglais, les Américains, les Chinois, ni tout-à-fait la France qu'ont combattue les Allemands en 1914 et en 1939, ni tout-à-fait celle qui siège aux Nations-Unies. Leur vraie France, c'était la France des Bourbons. Or, le moins qu'on puisse dire, c'est que celle-ci vit depuis 150 ans d'une vie fort diminuée.

Il serait vain de nier que beaucoup de ces dispositions, qui ont pesé très lourdement sur le destin du Canada français, ont évolué, comme on ne peut ignorer que la Marseillaise qui a éclaté au Vatican sous les pas du Président Coty a résonné sous les voûtes de Notre-Dame de Montréal quelques semaines plus tard (mai 1957). Mais le

---

(2) Cette francophobie n'a jamais trouvé son expression politique et pour cause! S'il n'y avait pas eu les événements de 1760, on peut supposer que nous aurions fait, nous aussi, tôt ou tard, notre "coup d'Alger".

Il existe une parenté spirituelle certaine entre la collectivité canadienne-française dans son expression la plus constante et les ultras d'Alger, plus ou moins séparatistes, qui parlent des Français de France avec une pointe de mépris, qui reprochent à la France son "abandon", dont les éléments les plus extrémistes se recrutent chez les anciens sympathisants de Pétain.

Cette corrélation aurait-elle échappé à ceux des nôtres qui paraît gêner énormément ce qu'ils appellent, non sans quelque frivolité, le "colonialisme" de la France?

clergé québécois reste jaloux de son autonomie. Si de nombreux prêtres canadiens vont en France, un nombre relativement infime de prêtres français viennent enseigner ou exercer le saint ministère au Canada. A ceux qui pourraient s'en étonner, on répondra que "le clergé québécois n'a de leçon à recevoir de personne".

L'un des corps les plus francophiles du Canada français a toujours été le corps médical. A moins de vouloir à tout prix flairer de la perversité partout, on ne peut pas ne pas reconnaître que dans la très grande majorité des cas cette francophilie était et reste sincère. Les médecins qui avaient fait des études en Europe revenaient le plus souvent au pays avec une admiration qui n'était pas feinte pour les maîtres qu'ils avaient fréquentés et pour la science française. Si les maîtres étaient venus ouvrir des cliniques au Canada dans les mêmes rues que leurs disciples, le malade ne s'en serait pas plus mal porté, mais on peut supposer que le Collège des Médecins aurait trouvé rapidement les moyens de faire expulser les "gêneurs". (Voir **Cité Libre,** No 20, un article du Dr Paul David).

Chez les journalistes, professeurs, publicistes, critiques il y a toujours eu deux écoles. Asselin était un francophile notoire. Chez Bourassa, théoricien puissant du "canadianisme", je ne pense pas qu'on puisse relever une seule ligne dans la masse de ses écrits qui puisse dénoncer un penchant à la xénophobie. A la vérité, elle serait fort longue la liste des journalistes qui ont servi avec un coeur ouvert et un esprit généreux, souvent dans des conditions ingrates, l'idéal de leur profession. Mais à côté de ces écrivains consciencieux a toujours pullulé une engeance ténébreuse de romanciers sans talent, de critiques au petit pied, de publicistes ratés qui, furieux de n'avoir ni l'esprit ni le talent de Paris, se sont mués en flagorneurs publics, en éteignoirs, en colporteurs de préjugés et de mensonges, en démagogues de profession. Quoi qu'on pense, la presse jaune n'est pas née d'avant-hier. Il y a belle lurette qu'elle sévit. Cette xénophobie s'accommodait du reste fort bien de pratiques voisines de l'imitation servile, du mimétisme, du pillage systématique. Tel romancier qui annonce que nous devons tourner le dos à "la France décadente" essaie lui-même d'imiter Mauriac. Tel "maître à penser" qui manie allègrement l'insulte à l'endroit de l'Europe truffe son livre de 20 citations d'auteurs français (3). Hypocrisie ou inconscience? Je réponds: on veut défendre un marché. Tout se passe comme si après avoir élevé un rideau opaque de préjugés et de demi-vérités entre le peuple et la culture, on s'établissait ensuite à toute force comme seul intermédiaire entre la population et une mixture dont on prend les éléments de base à l'étranger, qu'on baptise plus ou moins et qu'on revend ensuite sous l'étiquette canadienne. La création n'a rien à voir ici, les droits des créateurs encore moins. Si l'intermédiaire connaît la langue anglaise, il ne s'interdira pas de piller également les Américains. (4) Sans jamais, il va sans dire, citer ses sources. Car

---

(3) CANADIENS ET CANADIANS, d'un professeur de l'Université de Montréal.

(4) Dans certains cas extrêmes, la "refrancisation" dans la province de Québec connaît des cheminements inattendus. Nous avons des hôtels Chambord, des salles Elysée, des Chez Maxime qui rappellent la Californie.

si on cite ses sources, la médiation devient inutile et il y a gros à parier que le "client" ira s'approvisionner directement chez le producteur.

Les artistes font eux aussi assez régulièrement leur crise de xénophobie. Elle est d'autant plus violente que le talent est moins abondant. On n'a jamais entendu un Raoul Jobin, un Félix Leclerc ou, chez les écrivains, un Lemelin ou une Gabrielle Roy se plaindre de "l'invasion étrangère". Les professeurs qui ont des manuels scolaires à vendre font, eux aussi, d'affligeantes crises. Quand l'ouvrier a vu venir l'immigrant, il s'est contracté et a cherché lui aussi à défendre son marché. (On pourrait d'ailleurs en dire autant de toutes les classes de petits salariés.) Ne disposant pas pour sa défense d'armes "nobles" comme d'un Collège de Médecins, il a eu recours aux armes qui de tout temps déshonorent l'humanité: l'hostilité déguisée, la mauvaise foi, les brimades de toute sorte. Il a usé et abusé de ces armes, la conscience d'autant plus légère qu'une longue éducation, conduite de la manière que l'on sait, l'avait habitué à voir dans l'étranger, qu'il fût anglais, juif ou français, un dangereux conspirateur.

L'ensemble de ces dispositions n'est pas spécifiquement québécois. On a souvent noté que l'Amérique du Nord "consomme" une quantité considérable d'idées importées d'autres continents. Mais il semble que la province de Québec met un retard singulièrement accusé à changer son stock d'idées. Ni la vérité, ni la fraternité entre les hommes n'y trouvent leur compte, mais les intermédiaires ont visiblement d'autres chats à fouetter.

Guy CORMIER

L'affaire Coffin

On n'a pas si souvent l'occasion de saluer la parution, dans la province de Québec, d'un ouvrage écrit sous le signe de la ferveur et d'une générosité presque téméraire, qu'on puisse négliger de parler du dernier livre de Jacques Hébert, **Coffin était innocent.** (1)

Le 10 février 1956, Wilbert Coffin mourait sur l'échafaud. Il fut une époque où les victimes du bourreau, de la potence ou de la guillotine étaient donnés en spectacle aux attroupements de badauds. Mais l'humanité finit par avoir honte de ses penchants macabres, et, de nos jours, c'est avec discrétion qu'au nom de la justice elle accomplit le sacrifice humain. Ceux qu'elle pend en son nom, la société s'empresse même de refouler leur souvenir au fond de son subconscient, d'où la nécrophilie ne s'échappe plus guère que par les fissures troubles des journaux jaunes.

Si bien que deux ans après la pendaison de l'humble prospecteur gaspésien, la société avait oublié jusqu'à son nom. La ré-

---

(1) Aux Editions de l'Homme, distribué par l'Imprimerie Judiciaire, 1130 est Lagauchetière, Montréal.

bellion hongroise, l'affaire de Suez, les sputniks, et plus près de nous le chômage, les élections fédérales, la grève des étudiants, tout cela avait retenu notre attention. Quant à ceux qui font profession de veiller d'un peu plus près à la flamme libertaire, ils soignaient leurs blessés et ne dressaient plus des plans qu'à long terme: Duplessis était victorieux à Québec, à Montréal, à Ottawa, et jusque dans Radio-Canada!

Mais pendant que chacun s'efforçait de se tenir à flot, et ménageait ses forces pour les combats à venir, on apprenait par hasard que Jacques Hébert entamait ses nuits pour accomplir ce qu'il disait être le devoir le plus strict d'un homme libre:: "dénoncer avec toute la force de son être ce que sa conscience lui désigne comme étant l'injustice." Or, ajoute Hébert, "j'ai la conviction profonde que Wilbert Coffin est une victime de l'Injustice... Je crois enfin que la peine capitale est immorale, injuste, barbare, absolument indigne d'une société chrétienne et civilisée." (p. 9)

Sur ces deux points, l'auteur nous convainc par ses démonstrations saisissantes et inéluctables. Certes tous ne seront pas persuadés que **Coffin était innocent,** comme le veut le titre; mais personne n'échappera à la conviction que **peut-être** il l'était. Et dès que l'incertitude existe, Coffin devient une victime, et la peine capitale une odieuse tyrannie que nous sommes tous en devoir de combattre. Et cette conclusion n'en est pas moins accablante parce que la passion de l'auteur, ou son manque de formation juridique, l'empêche parfois de comprendre exactement l'esprit des institutions judiciaires, et les dilemmes de ceux qui les administrent.

A une société qui oubliait qu'elle avait pendu Coffin, le livre de Jacques Hébert arrive comme un remords de conscience, vif, angoissant, et nourri de doutes. Le dossier est lourd contre les policiers enquêteurs, les procureurs de la couronne, l'avocat de la défense; le soupçon d'inhumanité plane aussi sur plusieurs autres qui ont participé à l'administration de cette "justice", dans les ministères ou au sein de la magistrature. Mais au fond, c'est notre société entière qui est atteinte par le "j'accuse" de Jacques Hébert, car c'est elle qui pige les accusés, c'est elle qui les condamne à mort, c'est elle qui les exécute impitoyablement. Ce livre remarquable se lit comme un roman policier dont le lecteur, au dernier chapitre, découvre avec horreur que l'assassin c'est... lui-même.

Pierre E. T.

Au cinéma

Nous avons vu...

The Bridge on the River Kwai

Film américain en Technicolor et Cinemascope de David Lean. Scénario: Pierre Boulle d'après son roman. Images: Jack Hildyard. Montage: Peter Taylor. Interprétation: Alec Guiness, William Holden, Jack Hawkins, Sessue Hayakawa, Ann Sears. Production: Horizon (Sam Spiegel), 1957. Distribution: Columbia.

Si vous n'avez pas vu le film de David Lean, vous devez le voir. Si vous l'avez vu, vous devez le revoir au moins une fois. Cette introduc-

tion et l'énoncé du devoir qui s'y exprime ont au moins l'avantage d'apporter une modeste contribution à l'industrie du cinéma en vous incitant à faire un succès financier de cette entreprise, car ce film est né sous le signe de l'aventure. Histoire de guerre où "l'amour" joue un rôle mineur et purement décoratif, elle est aussi une aventure financière où six millions de dollars furent engloutis. Des noms prestigieux figurent au générique. Le pont fut vraiment construit et détruit; à tel point qu'on se croirait au temps du "réalisme" d'Eric Von Stroheim.

Tous ces apprêts sont autant de raisons de soupçonner la banale surproduction d'où l'idée est absente. Or, il n'en est rien... L'aventure est un succès à tous points de vue.

L'idée centrale du film, qui est fort long, est radicale et représente une des attaques les plus désabusées qui ait été faite sur l'homme et son incommensurable bêtise.

Le commandant japonais ne voit que son pont à construire pour une date donnée. Les erreurs techniques, les impossibilités matérielles, il les oublie ou ne les voit pas. Prisonnier d'une seule définition, il ne voit jamais au delà de celle-ci. Son rôle lui a été marqué et il ne saurait y manquer. Intelligent, instruit, raffiné, il a tout ce qu'il faut. Mais son destin est gravé d'avance sur un disque que ses supérieurs lui ont transmis. Il le joue sans arrêt. Le rôle qu'il tient fait de lui un homme borné, cruel et stupide.

Le commandant anglais est l'homme de la morale militaire. La convention de Genève règle les rapports entre prisonniers et gardiens. Cette règle doit être sauvegardée à n'importe quel prix. Cette assurance prise, le second devoir est clair: faire tout et bien afin que le moral de la troupe soit sauf. Le destin du colonel Nicholson est tracé. Il construit donc le pont avec l'énergie tenace d'un bâtisseur d'empire qui civilise la jungle. Le reste ne le regarde pas. A l'idée que le pont peut durer 600 ans, il lui semble qu'enfin il touchera quelque chose de durable.

Le chef des commandos saboteurs, joué par Hawkins, est chargé lui de détruire le pont. Il en coûtera ce qu'il faudra, il doit suivre cette conduite que d'autres lui ont tracée. Il s'y prête avec allégresse et bonne humeur: "Good show".

L'américain est ici le représentant (Holden) d'un rôle mineur où l'humanisme bon vivant, au jour le jour, fait contre-partie aux rigides définitions des trois protagonistes. L'élément spectaculaire, le pont et sa destruction, joue un rôle secondaire par rapport à ce qu'on veut faire toucher et sentir. Une fois l'engrenage mis en branle, chacun poursuivant obstinément sa carrière, il ne saurait y avoir qu'un choc terrible. On pourrait se représenter ces hommes comme des planètes chargées de décrire des orbites et dont elles ne sauraient dévier. Leur course est réglée d'avance. Chacune attirée par l'autre se dirige inévitablement vers la collision. C'est plus que le militarisme qui est attaqué et réduit en poudre, c'est la prétention des systèmes militaires quels qu'ils soient ou des systèmes faits sur ce modèle, de faire des oeuvres durables. L'attaque est ici radicale. L'homme ainsi monté, avec son destin défini comme par avance se détruira ne laissant derrière lui que carnage et ruines. Ce pont ne saurait subsister sans que la démonstration soit affaiblie.

Nous sommes loin des attaques faciles où le militarisme est dénoncé comme un ennemi du genre humain. Car si le décor et les circonstances sont d'une histoire de guerre, ce qui apporte un halo de tragique, ils pourraient tout aussi bien être différents sans que rien ne

soit changé au sens de ce drame. La guerre n'est que l'exacerbation de cette condition où les hommes sont placés. Seuls les hors la loi (Holden en est ici le représentant) ou les primitifs, sans oublier les animaux, échappent à cette monstreuse mécanique qui dispose les hommes en système clos qui doivent se heurter irrémédiablement.

Je dirai donc que David Lean, sous couvert d'une surproduction, a conduit une des plus amères méditations sur le sort de l'homme. Ce n'est pas que chacun de ces hommes-là pris en dehors de son rôle officiel ne soit pas capable d'un trait douloureux ou touchant, la tragédie c'est que la vie les mure dans une carapace. Le souffle qui anime le film n'est pas celui de la narration psychologique où les détours du coeur humain sont mis à jour, mais, au contraire, c'est celui des grandes fresques où le rôle moral de chacun est jugé. Ce film n'a pas la torturante angoisse que La Strada peut introduire au coeur du spectateur. Les moyens de David Lean sont d'un autre ordre que ceux de Fellini, mais ils ne le dévoient pas, et les moyens somptueux qu'il emploie ne lui cèlent pas l'essentiel. C'est une oeuvre plus qu'honorable.

Fernand CADIEUX

SWEET SMELL OF SUCCESS ou Le dynamisme des mots

Hetch-Hill-Lancaster-United Artists, Production James Hill, Directeur: Alexander Mackendrick, Scénario: Clifford Odets et Ernest Lehman, d'après une nouvelle de Lehman. Acteurs: Burt Lancaster, Tony Curtis, Susan Harrison.

Comme on sait, l'action de "Sweet Smell of Success" prend place dans le monde des "columnists" de Broadway. Hunsecker, le magnat du scandale, a une jeune soeur qu'il désire tenir indéfiniment sous sa main. Pour empêcher cette soeur, Susan, de se lier à un autre homme, il emploie le "press-agent", Sidney Falco, par métier voué à faire les quatre volontés d'Hunsecker, pour jeter du scandale sur le jeune amoureux. Falco fait passer l'ami de Susan pour un communiste et un fumeur de marijuana. Le jeune homme est battu par des policiers dont le chef est vendu à Hunsecker.

Susan décide de quitter son frère et d'épouser le jeune homme, mais le soir de son départ, elle s'arrange pour faire croire à Hunsecker que Falco, dans une crise de passion amoureuse, l'a attaquée. Hunsecker appelle son policier et Falco est appréhendé dans une rue de New-York.

Dans le poème de Verlaine, le troupeau de dupes qui va toujours et ne peut s'arrêter est conduit, suivant les conventions les mieux établies, par une "frêle enfant méchante". De nos jours, le cinéma nous livre en quantité de ces courses irrémédiables de pauvres mortels allant vers leur perte, avec cette différence que l'enfant méchante n'est habituellement pas frêle.

Ce qui est remarquable dans "Sweet Smell of Success", c'est qu'ici les dupes conscients d'être dupes et dupant à leur tour, ne sont conduits par rien d'autre que des mots. Des mots écrits, des mots parlés, mots qu'eux-mêmes ont inventés ou qui viennent des autres, peu importe. Ce que l'on sait, c'est que dans ce film, la vie est "dictée", elle est faite, produite par des mots. Les "columnists" et les "press-agents" arrangent toute chose. Par de simples phrases, des situations réelles et vitales sont créées ou si l'on veut, inventées. Et le fait que ces phrases sont presque toujours fausses, i.e. sans rela-

tions aucune à la "réalité" ou aux "faits", atteste la logique interne de cette production.

Car le film est en entier construit sur cette croyance en la toute-puissance du verbe, et chaque situation est poussée à sa conclusion logique sans sortir de ce contexte des mots créateurs-destructeurs. Le réalisateur, Mackendrick, ne fait pas appel à un deus ex machina; les malheurs qui se déroulent devant nous, loin d'être les inévitables résultats du "fatidique cours des astres" du poète, sont les produits du "bad breath of scandal" et des mots empoisonneurs que le scénariste, Clifford Odets, a employés avec la force et la verve qu'on lui savait.

D'ailleurs ces mots mettent en marche tous les personnages, sauf les vieux et les désillusionnés qui en ont fini avec la course folle, v.g. le journaliste et sa femme qui n'acceptent pas le chantage du "press-agent", joué avec brio par Tony Curtis. Mais les jeunes qui sont au milieu de la vie et partant au milieu de la course, courent, bon gré, mal gré. Ils apprennent que pour survivre, il faut entrer dans la course et courir plus vite que les autres. La jeune Susan elle-même, qui pourtant croit en l'amour et en la loyauté et en l'honnêteté, se servira elle aussi des mots pour détruire un homme dont elle veut se venger: c'est seulement après ce témoignage à un monde qu'elle déteste, qu'elle sort de l'univers de duperie qui est celui du film.

Si un des aspects remarquables de "Sweet Smell of Success" réside dans le fait que tous les rebondissements de l'action sont dûs au dynamisme des mots, il n'en demeure pas moins vrai que bien d'autres raisons ont contribué à en faire un film extrêmement intéressant. La complexité des personnages en serait une certainement. Signalons simplement les deux principaux protagonistes. Curtis, dans le rôle du "press-agent" du Broadway, interprète avec intelligence un arriviste effréné que n'arrête aucune veulerie. La bassesse de ses petites duperies l'écoeure, cependant qu'il est fasciné par les grandes. Le "modèle" de Curtis, cet Hunsecker dupeur par excellence, le tout-puissant "columnist" et le frère "complexé", est aussi un personnage fort intéressant, bien que parfois un peu agaçant à cause de l'aura psychanalytique dont on l'a entouré.

Burt Lancaster donne beaucoup de force à ce héros du scandale qui trouve une joie féroce et maladive à tenir des vies d'hommes dans ses mains. Toute la séquence avec le sénateur, pendant laquelle Hunsecker dépèce systématiquement devant nous un frère humain, révèle l'effronterie et le synisme du "plus fort".

L'effort de concentration et d'approfondissement déployé dans "Sweet Smell of Success" pour donner aux personnages une certaine densité humaine, on le retrouve, transposé au plan de l'oeuvre complète, dans cette volonté d'imposer au film un caractère restreint, c'est-à-dire de traiter en profondeur un drame humain, dans la situation particulière où il se développe. Il arrive qu'ici ce soit dans l'univers des "columnists" que se situe la tragédie et que sont déchaînées les passions humaines. C'est donc cet univers limité que creuse le film, et c'est peut être ce parti pris de restriction qui a empêché presque totalement le jeu tant connu des ficelles tirées à point pour bien boucler le tout et terminer l'affaire de façon "satisfaisante".

Margot FOURNIER

CITÉ LIBRE

DIRECTEURS:

Pierre-E. TRUDEAU — Gérard PELLETIER

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION:

Guy CORMIER

Abonnement: 4 numéros, $2.00

C.P. 10 - Station Delorimier

Montréal (34) — P.Q., Canada.

[illegible] 2